



**DESSINS ANCIENS  
ET DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

*Paris 22 mars 2017*

**CHRISTIE'S**







Buechi

# DESSINS ANCIENS ET DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

## VENTE AUX ENCHÈRES

Mercredi 22 mars 2017 à 17h30  
9, avenue Matignon, Paris 8<sup>e</sup>

## COMMISSAIRE-PRISEUR

Camille de Foresta

## EXPOSITION PUBLIQUE

Jeudi 16 mars 2017	10h-18h
Vendredi 17 mars 2017	10h-18h
Samedi 18 mars 2017	10h-18h
Dimanche 19 mars 2017	14h-18h
Lundi 20 mars 2017	10h-18h
Mardi 21 mars 2017	10h-18h
Mercredi 22 mars 2017	10h-14h

## CODE ET NUMÉRO DE LA VENTE

Pour tous renseignements  
ou ordres d'achats, veuillez rappeler  
la référence **GREUZE-13787**

## IMPORTANT

La vente est soumise aux conditions  
générales imprimées en fin de catalogue. Il est  
vivement conseillé aux acquéreurs potentiels  
de prendre connaissance des informations  
importantes, avis et lexique figurant également  
en fin de catalogue.

Première de couverture : Lot 33  
Deuxième de couverture : Lot 49  
Troisième de couverture : Lot 48 (i)  
Quatrième de couverture : Lot 7

Détail page 2 : Lot 88  
Détail page 6 : Lot 9  
Détail page 107 : Lot 36  
Détail page 126 : Lot 59



Consultez le catalogue et les résultats  
de cette vente en temps réel  
sur votre iPhone ou iPad

Consultez nos catalogues et laissez  
des ordres d'achat sur [christies.com](http://christies.com)

# CHRISTIE'S

## CHRISTIE'S FRANCE SNC

Agrément no. 2001/003

## CONSEIL DE GÉRANCE

François de Ricqlès, Président,  
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général  
Stephen Brooks, Gérant  
François Curiel, Gérant

---

## CHAIRMAN'S OFFICE

### Christie's France



FRANÇOIS DE RICQLÈS  
Président  
fdricqlès@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 85 59



GÉRALDINE LENAIN  
Directrice Sénior  
glenain@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 72 52



ÉDOUARD BOCCON-GIBOD  
Directeur Général  
eboccon-gibod@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 85 64



PIERRE MARTIN-VIVIER  
Directeur, Arts du 20<sup>e</sup> siècle  
pemvivier@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 86 27

---

## SERVICES POUR CETTE VENTE, PARIS

### ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ABSENTEE AND TELEPHONE BIDS

Tél: +33 (0)1 40 76 84 13  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51  
christies.com

SERVICES À LA CLIENTÈLE  
CLIENTS SERVICES  
clientservicesparis@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86

RELATIONS CLIENTS  
CLIENT ADVISORY  
Fleur de Nicolay  
fdenicolay@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 52

RÉSULTATS DES VENTES  
SALES RESULTS  
Paris : +33 (0)1 40 76 84 13  
Londres : +44 (0)20 7627 2707  
New York : +1 212 452 4100  
christies.com

ABONNEMENT  
AUX CATALOGUES  
CATALOGUE SUBSCRIPTION  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86  
christies.com

SERVICES APRÈS-VENTE  
POST-SALE SERVICES  
Vincente l'Hoste  
Coordinatrice d'après-vente  
Paiement, Transport et Retrait des lots  
Payment, shipping and collections  
Tél: +33 (0)1 40 76 84 10  
Fax: +33 (0)1 40 76 84 47  
postsaleParis@christies.com

---

## INFORMATIONS POUR CETTE VENTE

### Spécialistes



**STIJN ALSTEENS**  
Directeur international  
salsteens@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 83 59



**HÉLÈNE RIHAL**  
Directrice des ventes  
hrihal@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 86 13

---

### Londres et New York



**NOËL ANNESLEY**  
Honorary Chairman, Christie's UK  
nannesley@christies.com  
Tél: +44 207 389 2405



**JONATHAN DEN OTTER**  
Junior Specialist, Londres  
jdenotter@christies.com  
Tél: +44 207 389 2736



**FURIO RINALDI**  
Associate Specialist, New York  
frinaldi@christies.com  
Tél: +1 212 636 2328

### Coordinateurs

---

#### Paris



**FIONA BRASLAU**  
Coordinatrice de vente  
fbraslau@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 84 22



**TIMOTHÉE ETHIS DE CORNY**  
Coordinateur de département  
tethisdecorny@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 72 54

---

### Département International Dessins anciens et du XIX<sup>e</sup> siècle

**GLOBAL MANAGING  
DIRECTOR**  
Karl Hermanns  
Tél: +44 207 389 2425

**REGIONAL MANAGING  
DIRECTORS**  
London King Street  
Armelle de Laubier-Rhally  
Tél: +44 207 389 2447

**BUSINESS MANAGER,  
PARIS**  
Marie Faiola  
Tél: +33 (0)1 40 76 86 10





1

**1**  
**ÉCOLE ITALIENNE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE**

*L'Annonciation*

plume et encre brune, lavis brun, rehaussé de blanc,  
mis au carreau à la pierre noire  
36 x 24,5 cm.

€1,500-2,000

\$1,700-2,100

£1,300-1,700

**PROVENANCE**

Marquis C. de Valori (L. 2500).

**2**

**FEDERICO ZUCCARO**  
**(SANT'ANGELO IN VADO CIRCA 1541-1609 ANCÔNE)**

*Deux putti dans les nuées, d'après Titien*

avec inscriptions 'giacomo Baroccio Da Vignola 1507-1573'  
(verso)

Pierre noire, sanguine  
11,9 x 15 cm.

€1,000-1,500

\$1,100-1,600

£860-1,300



2

D'une grande vivacité, avec cette technique aux deux crayons caractéristique de Federico, ce dessin est une étude d'après la section supérieure de la célèbre *Madonna Pesaro*, peinte par Titien, vers 1519-1526, pour l'église des Frari à Venise. L'étude de Zuccaro d'après le retable monumental de Titien peut être datée précisément de son premier séjour à Venise, entre la fin de 1563 et 1565. Peut-être issue d'un carnet d'esquisses, la présente feuille est reliée à un groupe important de copies faites par Federico d'après les peintures des grands maîtres vénitiens, dont une étude d'après Titien, *La Mort de saint Pierre martyr*, conservée au Musée du Louvre (inv. 5564). Une variante légèrement plus grande des anges est maintenant à la Scottish National Gallery à Édimbourg (inv. D5024).

Nous remercions Marco Simone Bolzoni pour son aide apportée à la rédaction de cette notice.

### 3

#### **POLIDORO CALDARA DIT POLIDORO DA CARAVAGGIO (CARAVAGGIO CIRCA 1500-1543 MESSINE)**

*Projet pour un monument funéraire à double registre*

pierre noire, plume et encre brune, lavis brun, sur deux feuilles de papier jointes, stylet et travail au compas  
31,4 x 18,4 cm.

€40,000-60,000

\$43,000-64,000

£35,000-51,000

#### **PROVENANCE**

Marque non identifiée (L. 3000) (selon l'ouvrage de P. Leone de Castris mais non visible aujourd'hui).

M. de Forest Lockwood; Lockwood House Museum, Norwalk, CT.  
Vente anonyme ; Parke Bernet Galleries, New York, 5-7 octobre 1944, lot 56 (comme anonyme).

Vente anonyme ; Sotheby's, New York, 3 juin 1981, lot 56 (comme École romaine du XVI<sup>e</sup> siècle).

Schab Gallery, New York.

Colnaghi, Londres, *Old Master and 19th century Drawings*, 1987, n° 4 (comme Polidoro).

Compagnia del Disegno, Milan, *Disegni antichi dal XV al XVIII secolo*, 1996, n° 4 (comme Pedro de Rubiales, note par Nicole Dacos).

#### **BIBLIOGRAPHIE**

P. Leone de Castris, *Polidoro da Caravaggio, L'opera completa*, Naples, 2001, n° 170, ill. 86.

Soigneusement construit avec stylet et compas sur deux feuilles de papier, ce projet architectural pour un monument funéraire mural a été reconnu comme une œuvre de Polidoro en 1987 et daté par Pierluigi Leone de Castris de la dernière période messinoise de l'artiste, vers 1528-1535. Possiblement conçu comme modèle de présentation à soumettre au commanditaire, le projet présente une tombe murale à double registre: la partie haute présente un sarcophage surmonté par l'allégorie assise de la *Buona Fama* (Bonne Renommée, voir Cesare Ripa, *Iconologie*, ed. Paris, 1643, II, p. 80), tandis qu'au niveau inférieur, deux *putti* ailés se tiennent proches de l'urne funéraire. Juste en dessous, à gauche, se trouve le blason de la cité de Messine (un champ recouvert d'une croix), accompagné, à droite, par un blason inconnu, peut-être également lié à la cité de Messine. De Castris a soutenu l'hypothèse d'une possible commande de Giovanni Marullo (doc. 1518, mort en 1557), comte de Condojanni, qui a exercé deux fois, en 1528 et 1535, la charge

de stratège (l'officier de justice local) de Messine. Marullo était le commanditaire de la réalisation picturale la plus réussie de Polidoro à Messine, le monumental polyptique de l'église du Carmine, malheureusement détruit par le tremblement de terre de 1724, mais dont témoignent de nombreux dessins. Le style romain de la présente feuille suggère une date plus précoce que les dessins de Polidoro pour la *Résurrection* (le panneau principal du polyptique du Carmine) le présent dessin dut donc être réalisé vers 1528, alors que Polidoro venait d'arriver à Messine en provenance de Naples et que Giovanni Parullo venait juste d'être nommé stratège. En dessinant le cercueil en forme de bassin, Polidoro reprend la forme du tombeau d'Andrea Bonifacio, réalisé par le sculpteur espagnol Bartolomé Ordoñez dans l'église napolitaine Santi Severino e Sossio en 1518-1519, un chef-d'œuvre que l'artiste a pu voir à Naples entre 1523-1524 ou 1527, juste avant son départ pour Messine.





4

**GIOVANNI FRANCESCO BARBIERI,  
IL GUERCINO (CENTRO 1591-1666 BOLOGNE)**

*Femme en robe, tournée de trois-quart vers la gauche ;*

plume et encre brune

15,9 x 9 cm.

€5,000-7,000

\$5,400-7,500  
£4,300-6,000

Nous remercions Nicholas Turner d'avoir confirmé l'attribution après examen photographique de l'œuvre. Il suggère que le fragment de lettre au verso du dessin est de la main de l'artiste.

**PROVENANCE**

Alliance des Arts (L. 61).



**5**  
**MATTIA PRETI, IL CAVALIERE CALABRESE**  
**(TAVERNA, CALABRE 1613-1699 LA VALLETTE, MALTE)**

*Le Christ chez Simon le Pharisien*

sanguine, estompe

19,1 x 29,2 cm.

€4,000-6,000

\$4,300-6,400  
£3,500-5,100

Illustrant le moment charnière où Marie Madeleine lave les pieds du Christ durant le repas chez Simon le Pharisien (Luc, VII : 36-50), la présente feuille peut être donnée à Mattia Preti. Elle est exécutée avec une association de sanguine et de lavis de sanguine, la technique favorite de l'artiste. La composition s'organise autour d'une table centrale où les personnages – le Christ, la Madeleine et Simon – prennent une allure presque sculpturale. Preti peint ce sujet à au moins deux reprises, dans son célèbre tableau de l'église San Domenico Maggiore à Naples (J. T. Spike, *Mattia Preti. A catalogue raisonné of the paintings*, Florence, 1999, n° 132) et dans une version plus grande et plus tardive de la Walker Art Gallery de Liverpool (inv. WAG 2799), où la composition apparaît presque en sens inverse. La présente étude pourrait être une première idée pour la version napolitaine, exécutée dans la période de maturité de l'artiste, sous l'emprise de fortes influences vénitienues et caravagesques, à la fin des années 1650.

6

**ATTRIBUÉ À AGOSTINO CARRACCI  
(BOLOGNE 1557-1602 PARME)**

*Le Christ servi par les anges*

avec inscription 'Domenico Passigniani'  
sanguine, plume et encre brune, partiellement incisé  
28,6 x 23,1 cm.

€5,000-7,000

\$5,400-7,500

£4,300-6,000

**PROVENANCE**

J. Richardson Sr. (L. 2983), avec son numéro associé 'Fo 19./  
Th. 24.' (au verso du montage).

Illustrant un passage de l'Évangile selon saint Marc (I : 12-15), cette feuille montre le Christ servi à table par un groupe d'anges après avoir été tenté par Satan dans le désert. Autrefois considéré comme étant de Domenico Passignano et plus récemment attribué à Guido Reni et à Francesco Brizio, le dessin semble, en fait, revenir à Agostino Carracci et dater de ses débuts à Bologne. Il peut être rapproché d'autres dessins précoces de l'artiste, comme, par exemple, une *Adoration des bergers* dans les collections royales à Windsor (inv. RCIN 902134), généralement datée vers 1592-1594. L'application très minutieuse de la sanguine sur le présent dessin se retrouve également sur une étude de drapé pour un *Saint Jérôme*, récemment publiée par Catherine Loisel ('La gloire manquée d'Agostino Carracci', *ArtItaliens*, n° 22, 2016, p. 64, ill. 9).

Agostino a modifié son dessin à la sanguine en le reprenant de manière extensive à la plume et encre brune, son médium favori. Il définit les ombres et les volumes grâce à un réseau serré de

traits parallèles et de hachures, une technique héritée de son expérience de graveur. L'étude d'arbre, dans le coin supérieur droit, apparaît comme une des marques de fabrique d'Agostino et une solide confirmation de l'attribution de la feuille. De plus, les traits des visages et les types figuratifs rappellent d'autres dessins de l'artiste, comme une *Annonciation* et un *Dieu le Père, la Vierge et des saints*, tous deux conservés au Musée du Louvre (inv. 7903 et 7168 ; C. Loisel, *Musée du Louvre, département des arts graphiques. Inventaire général des dessins italiens, VII : Ludovico, Agostino, Annibale Carracci*, Paris, 2004, n°s 291 et 294).

Popularisé pendant la Contre-Réforme, le sujet du présent dessin a également été traité par Ludovico Carracci dans un tableau à la composition différente conservé à la Gemäldegalerie de Berlin (inv. 85.2).

Nous remercions Babette Bohn d'avoir suggéré l'attribution après examen photographique de l'œuvre.



**GIOVANNI BATTISTA TIEPOLO  
(VENISE 1696-1770 MADRID)**

*Tête d'homme de profil, la bouche ouverte*

avec numérotation '705', '2' (verso) et avec inscription 'f' (verso, barré)

sanguine et craie blanche, sur papier bleu  
25,3 x 17 cm

€150,000-200,000

\$170,000-210,000

£130,000-170,000

**PROVENANCE**

Probablement Giovanni Domenico Tiepolo.

Giovanni Domenico Bossi, avec son code de prix '30 X<sup>rs</sup>.' et le nombre 'No 3222 [...]'; par descendance à sa fille Maria Theresa Karoline Bossi.

Karl Christian Friedrich Beyerlen; H.G. Gutekunst, Stuttgart, 27-28 mars 1882, [numéro de lot inconnu].

E. Sack (L. 903a).

Vente anonyme; Piasa, Paris, 4 décembre 2002, lot 8.

Jean-Luc Baroni, Londres, *Catalogue* 2003, n° 23, d'où acquis par le propriétaire actuel.

**BIBLIOGRAPHIE**

E. Sack, *Giambattista und Domenico Tiepolo, ihr Leben und ihre Werke. Ein Beitrag zur Kunstgeschichte des achtzehnten Jahrhunderts*, Hamburg, 1910, n° 144.

G. Knox, *Giambattista and Domenico Tiepolo, A study and catalogue raisonné of the chalk drawings*, Oxford, 1980, I, n° M. 258.

Cette saisissante étude de tête, exécutée à la sanguine et à la craie blanche sur papier bleu, une de ses techniques favorites, est remarquable dans l'œuvre dessiné de Tiepolo par son pouvoir émotionnel. Comme l'a justement observé Adriano Mariuz, 'il ne dessinait pas uniquement pour noter rapidement ses idées, ni seulement pour concevoir une étude préparatoire à une peinture ou pour une étude de détails; il dessinait pour donner libre cours à l'expression la plus franche et la plus complète de son génie' (A. Mariuz, 'Giambattista Tiepolo' dans *The glory of Venice. Art in the eighteenth century*, cat. exp., Londres, Royal Academy of Arts and Washington, National Gallery of Art, 1994-95, pp. 181-82). Ces qualités sont tout particulièrement sensibles dans cette feuille qui capte de la manière la plus séduisante les profondeurs psychologiques du modèle.

Les études de tête telle que la présente feuille, étaient souvent dessinées d'après nature, représentant un membre de famille Tiepolo, un apprenti ou encore un assistant de l'atelier. Elles servaient comme études préparatoires à des peintures, comme des modèles d'études destinés aux assistants, comme un répertoire de motifs ou encore comme œuvres abouties destinées au marché de l'art. Cette étude pourrait appartenir à un ensemble de dessins montrant des études de tête qui comporte un *Garçon vêtu d'une capuche, regardant vers le haut*, provenant également des collections Bossi-Beyerlen et Sack, vendue chez Christie's (Londres, 5 juillet 2016, lot 25), une *Tête d'homme regardant vers le haut*, vendue également chez Christie's (New York, 23 janvier 2002, lot 43) et maintenant conservée au Getty Museum de Los Angeles (inv. 2002.31), et enfin une *Tête de garçon de trois-quarts portant un capuchon*, au Metropolitan Museum of Art, New York (inv. 2005.330.7). Ces dessins tous exécutés dans la même technique datent des années 1740 et 1750.

Cette œuvre faisait autrefois partie d'un ensemble très important de dessins, totalisant près de 850 feuilles dont près de six cent à la craie ayant appartenu à Giovanni Domenico Bossi (1765-1853), miniaturiste, professeur et peintre à la cour de Munich. On pense qu'il a été l'élève de Giovanni Domenico Tiepolo et il semble qu'il ait acquis directement auprès de lui ces dessins. Ces derniers sont ensuite passés entre les mains de Karl Christian Friedrich Beyerlen (1826-1881) et sa femme Maria Theresa Karoline Bossi (1825-1881), dont la collection est passée en vente à Stuttgart en 1882 (voir G. Knox, dans *Tiepolo. Drawings by Giambattista, Domenico and Lorenzo Tiepolo from the Graphische Sammlung Staatsgalerie Stuttgart, from private collections in Württemberg and from the Martin von Wagner Museum of the University of Würzburg*, cat. exp., Stuttgart, Staatsgalerie, 1971, pp. 7-10). Cette feuille est ensuite entrée dans la collection d'Eduard Sack (1857-1913) qui la décrit dans sa monographie sur les Tiepolo publiée en 1910 (*op. cit.*, n° 144). Sack possédait au moins trois autres études de tête de jeunes garçons exécutées à la craie par Giovanni Battista (voir vente anonyme; Bonhams, New York, 29 octobre 2010, lots 1 et 2; et le dessin mentionné plus haut vendu chez Christie's, Londres, 5 juillet 2016, lot 25).



## GIOVANNI DOMENICO TIEPOLO (VENISE 1727-1804)

*Saint Pierre guérissant le paralytique de Lydda*

signé 'Dom° Tiepolo f' et inscrit 'nella Città di Lida visano il Paralico/ S. Pietro'

Pierre noire, plume et encre brune, lavis brun, filigrane 'W'  
 surmonté d'une main tenant une épée  
 48,7 x 38 cm.

€80,000-120,000

\$86,000-130,000

£69,000-100,000

### PROVENANCE

Roger Cormier, Tours ; Galerie Georges Petit, Paris, 30 avril 1921, lot 61, puis par descendance au propriétaire actuel.

### BIBLIOGRAPHIE

A.M. Gealt, G. Knox, *Domenico Tiepolo, A New Testament*,  
 Bloomington, 2006, p. 428, n° 243 (non illustré).

A l'âge de soixante ans, entre 1785 et 1790, Giovanni Domenico Tiepolo concrétise son projet d'illustration de la Bible ; de ce vaste projet naît un exceptionnel ensemble qui compte aujourd'hui plus de trois cent dessins constituant la célèbre *Bible illustrée* de l'artiste. Puisant dans différentes sources littéraires, la Bible bien sûr, mais aussi la *Légende dorée*, les évangiles apocryphes ou encore les *Meditationes vitae Christi* de saint Bonaventure, Tiepolo offre une vision théâtrale et puissante des épisodes bibliques.

Le présent dessin, tiré de la *Légende dorée* (IX, 32-35), fait partie du cycle des *Miracles de saint Pierre*. Une autre version du même sujet est conservée dans une collection particulière new-yorkaise (Gealt, Knox, *op. cit.*, n° 240) où la scène est également représentée dans une pièce aux murs en briques et

carrelage au sol, qui multiplie les effets de quadrillage. Dans les deux feuilles, saint Pierre, debout, est entouré d'une assemblée et le paralytique se tient à genoux devant lui. Par contre, le sommet triangulaire de la cheminée, qui n'est pas sans rappeler le symbole de la trinité, est remplacé par une pancarte situant la scène avec la signature de l'artiste 'Nella città di Lida/ Risano S. Pietro ...' dans le dessin de New York. Caractéristique de ces feuilles pour la *Bible illustrée*, Giovanni Domenico Tiepolo joue habilement avec la réserve du papier pour évoquer la lumière qui contraste avec les ombres suggérées grâce au lavis brun d'une grande transparence et appliqué avec légèreté.

Nous remercions Adelheid M. Gealt pour son aide apportée à la rédaction de cette notice.



**GIOVANNI DOMENICO TIEPOLO  
(VENISE 1727-1804)**

*Saint André incité par saint Jean-Baptiste à suivre le Christ*

signé 'Dom<sup>o</sup> Tiepolo f'  
pierre noire, plume et encre brune, lavis brun, filigrane 'W'  
surmonté d'une main tenant une épée  
48,8 x 37,9 cm.

€60,000-100,000

\$65,000-110,000

£52,000-85,000

**PROVENANCE**

Roger Cormier, Tours ; galerie Georges Petit, Paris, 30 avril 1921,  
lot 27, puis par descendance au propriétaire actuel.

**BIBLIOGRAPHIE**

A. M. Gealt, G. Knox, *Domenico Tiepolo, A New Testament*,  
Bloomington, p. 428, n° 176 (non illustré).

Connu jusqu'ici uniquement par la description du catalogue  
de la vente Cormier de 1921 sous le titre 'Le Christ, un ange  
saint Jean et un autre personnage', cette feuille est une belle

redécouverte à ajouter au *corpus* de la *Bible illustrée* des œuvres  
assemblées par Adelheid Gealt et Georges Knox. La scène peut  
aujourd'hui être identifiée comme une illustration d'un passage  
de l'Évangile selon saint Jean (1 : 37-42). Dans la série de *La Bible  
illustrée*, cette scène précède un dessin du Musée du Louvre  
(inv. RF 1713bis 121 ; Gealt, Knox, *op. cit.*, n° 112) où André apporte  
son frère Pierre à Jésus devant un rocher, les trois protagonistes  
étant face à face dans un paysage planté de sapins et peuplé  
d'animaux. Dans les deux dessins, André porte le même  
vêtement et les paysages rocheux, avec un ciel dégagé où

volent quelques oiseaux légèrement esquissés d'un rapide trait  
de plume, sont très semblables. Au centre de la composition  
est érigée une croix entourée d'une bannière 'Ecce Agnus Dei',  
symbole emblématique de saint Jean qui semble dire à André  
qu'il tient par le bras : 'Regarde l'agneau de Dieu qui enlève le  
péché du monde'.

Nous remercions Adelheid M. Gealt pour son aide apportée à la  
rédaction de cette notice.



10

**GIOVANNI DOMENICO TIEPOLO  
(VENISE 1727-1804)**

*Le Christ au bord du lac de Tibériade*

avec inscriptions '28/ 380 Marc IV 35, et suiv'  
pierre noire, lavis brun, filigrane trois croissants de lune  
(proche Heawood 867)

48,5 x 38,5 cm.

€30,000-50,000

\$33,000-53,000

£26,000-43,000

**PROVENANCE**

Roger Cormier, Tours ; Galerie Georges Petit, Paris, 30 avril 1921,  
lot 31, puis par descendance au propriétaire actuel.

Alors que les deux autres dessins de la *Bible illustrée* de Giovanni Domenico Tiepolo de cette vacation (lots 8 et 9) étaient mentionnés dans la littérature récente (Gealt, Knox, *op. cit.*) mais non illustrés et non localisés, la présente feuille est une entière découverte, ce qui porte au nombre de huit les additions au catalogue de 2006 (voir A.M. Gealt, *Giambattista Domenico Tiepolo, Master Drawings from the Anthony J. Moravec Collection*, Bloomington, 2016, pp. 52-65). Elle représente le moment où Jésus 'marchait le long de la mer de Galilée, il vit deux frères, Simon, appelé Pierre et André son frère, qui jetaient un filet dans la mer; car ils étaient pêcheurs. Il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. Aussitôt ils laissèrent les filets, et le suivirent' (Matthieu, IV: 18-19).

Cette étude précède le calme avant la tempête. Dans le dessin suivant, Jésus attend sur le rivage les disciples menés par Simon Pierre en leur disant : 'Enfants, n'avez-vous rien à manger? Il leur dit: Jetez le filet du côté droit de la barque, et vous trouverez (Jean, XXI : 4-6 ; localisation actuelle inconnue ; Gealt, Knox, *op. cit.*, n° 210).

Dans les deux feuilles aux compositions similaires, se retrouvent la même montagne à peine esquissée à la pierre noire qui a seulement changé de côté et ces délicates ondulations au pinceau et lavis brun très léger sur la majeure partie de la feuille pour représenter la mer.

Nous remercions Adelheid M. Gealt pour son aide apportée à la rédaction de cette notice.



11

**GIOVANNI BATTISTA PIRANESI  
(MOGLIANO VENETO 1720-1778 ROME)**

*Homme penché en avant esquissant un pas (recto);  
Fragment d'éléments architecturaux extrait de  
'De Romanorum magnificentia et architectura' (verso)*

avec les initiales estampées 'L J'

Pierre noire, sur un fragment d'estampe (verso), les coins refaits  
14 x 9,3 cm.

€15,000-20,000

\$17,000-21,000

£13,000-17,000

**PROVENANCE**

Baron Robert von Hirsch, Bâle.

**BIBLIOGRAPHIE**

T. Hylton, *Drawings of Piranesi*, Londres, 1954, n° 66B.

Parfait exemple de l'extraordinaire sensibilité de l'artiste, cette feuille se rapproche d'autres études de la même figure exécutées avec la même vivacité. Comme l'a expliqué Andrew Robison, 'de façon générale, Piranesi ne transposait pas d'images de ses nombreux dessins de figures dans ses gravures. Celle-ci est une des rares exceptions : cette figure a été utilisée avec exactitude, à l'échelle d'un tiers, au centre de la partie gauche de la planche XXIV d'*Antichità d'Albano* (H. Focillon, *Giovanni-Battista Piranesi, essai de catalogue raisonné de son œuvre*, Paris, 1964, n° 533). La figure gravée, en sens inverse, indique que le dessin a été réalisé en premier'. (communication écrite du 5 février 2017).

De plus, la présente étude est dessinée au verso d'un fragment de gravure représentant des éléments d'architecture classique (chapiteaux et entablements) des jardins du palais Farnèse à Rome, une première étape, sur laquelle il manque encore la lettre de la gravure qui sera ajoutée comme double planche (n° 19) dans l'illustre volume de Piranesi *De romanorum magnificentia*

*et architectura / Della Magnificenza ed Architettura de' Romani*, publié à Rome en 1761 (Focillon, 1964, n° 948). De ce fait, le dessin peut être daté entre 1760 (achèvement du texte 'Della Magnificenza') et 1764 (date de publication de 'Antichità d'Albano').

Comme l'a montré Hylton Thomas pour la première fois en 1954, il n'était pas inhabituel pour Piranesi de dessiner au dos des estampes (Thomas, *op. cit.*, n°s 66A, 66C), par exemple dans une petite *Étude de deux hommes* au Metropolitan Museum of Art de New York, dessinée de façon similaire au verso d'une épreuve de son *Trofeo o sia magnifica colonna coclide* autour de 1775 (inv. 1972.118.268 ; voir J. Bean, W.M. Griswold, *18th century Italian drawings in The Metropolitan Museum of Art*, New York, 1990, n° 165, ill.).

Nous remercions Andrew Robinson pour son aide apportée à la rédaction de cette notice.



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

12

**GIOVANNI DOMENICO TIEPOLO**  
**(VENISE 1727-1804)**

*Allégorie de la Prudence*

signé 'Dom<sup>o</sup> Tiepolo'  
pierre noire, plume et lavis brun, filigrane à trois croissants  
(Heawood 863-880)  
39,3 x 26,4 cm

€30,000-40,000

\$33,000-43,000

£26,000-34,000

**PROVENANCE**

Vente anonyme ; Hôtel Drouot, Paris, 20 juin 2008, lot 3.  
Jean-Luc Baroni, Londres, *Catalogue*, 2009, n° 17,  
d'où acquis par le propriétaire actuel.

Ce grand dessin représente une *Allégorie de la Prudence*, l'une des quatre vertus cardinales. Assise sur un nuage, la jeune femme, la poitrine dénudée, porte une imposante robe. Le miroir dans sa main gauche symbolise la capacité de l'homme à percevoir sa véritable identité, tandis que le serpent enroulé autour de son bras droit, personnifie sa sagesse. Sa circonspection est exprimée par le visage dédoublé qui regarde dans les deux directions en même temps.

Bien que clairement redevable des dessins de son père à la plume et à l'encre, cette feuille est caractéristique du style personnel de Domenico. Par un jeu de lignes chatoyantes et vibrantes combiné avec des plages et des touches de lavis auxquels s'ajoute un habile travail sur les réserves de papier, l'artiste parvient à créer une image saisissante. Plutôt qu'une étude préparatoire à une peinture ou une fresque, ce dessin a plus probablement été exécuté comme une œuvre d'art en soi, destinée à un amateur ou au commerce.

Comme souvent au début de sa carrière, Domenico a puisé son inspiration dans l'œuvre de son père. La figure de la Prudence apparaît, en effet, dans une fresque de Giovanni Battista à la chapelle Colleoni à Bergame datant de 1732-1733, mais aussi dans une autre représentant une *Allégorie du Courage, de la*

*Tempérance, de la Justice et de la Vérité*, exécutée en 1734 dans la Villa Loschi Zileri dal Verme à Biron (près de Vicence). On l'aperçoit également dans une toile de 1744 figurant une *Allégorie de la Prudence, de la Grâce et de l'Innocence*, conservée à la Scuola Grande dei Carmini à Venise (M. Gemin et F. Pedrocchi, *Giambattista Tiepolo. I dipinti. Opera completa*, Venise, 1993, n°s 139, 168 et 281). Cependant, il se pourrait que pour l'élaboration de cette feuille, Domenico ait directement puisé son inspiration dans les dessins de figures allégoriques de Giovanni Battista maintenant conservés aux Musei Civici di Storia ed Arte, Trieste (inv. 2007-2010 ; A. Rizzi, *Giambattista Tiepolo. Disegni dai Civici Musei di Storia ed Arte di Trieste*, cat. exp., Trieste, Civico Museo Sartorio, 1988-1889, n°s 77-80). Parmi ceux-ci, une figure allégorique se rapproche le plus de la Prudence montrée ici : le visage de la femme et son bras droit sont représentés dans une pose quasiment identique (inv. 2009 ; Rizzi, *op. cit.*, n° 79).

Un autre dessin de Domenico, exécuté dans une technique très similaire, et représentant une figure allégorique dans une pose comparable, était autrefois conservé dans la collection d'Anthony Hobson (Christie's, Londres, 7 Juillet 2015, lot 24)



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

13

**FRANCESCO GUARDI (VENICE 1712-1793)**

*Caprice architecturale avec figures*

pierre noire, plume et encre brune, lavis brun, filigrane  
fragmentaire cartouche couronné  
35 x 22,9 cm.

€60,000-80,000

\$65,000-85,000

£52,000-68,000

**PROVENANCE**

Georges Blumenthal, puis à son épouse.  
Baroness Van Wrangell ; Sotheby's, Londres, 26 novembre 1970,  
lot 67.  
Lowe and Stein, Londres, *Catalogue*, 1971, n° 66.  
Adolphe Stein (sa marque, pas dans Lugt) ; Christie's, Londres,  
4 Juillet 2000, lot 48.  
Colnaghi, Londres, *Catalogue*, 2001, n° 30, d'où acquis  
par le propriétaire actuel.

**EXPOSITION**

Genève, Musée d'Art et d'Histoire, *Art vénitien en Suisse  
et au Liechtenstein*, 1978, n° 176.  
Bruxelles, Palais des Beaux-Arts, *Dessins vénitiens  
du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1983, n° 07.

**BIBLIOGRAPHIE**

A. Morassi, *Guardi, Tutti i disegni*, Venise, 1975, n° 543.  
A. Bettagno *et al.*, *Masterpieces of the eighteenth-century  
Venetian drawing*, cat. exp., Bruxelles, Palais des Beaux-Arts,  
1983, n° 115.

Ce *capriccio*, dans lequel l'artiste combine un tracé à la plume et à l'encre avec des touches de lavis brun, illustre cette habileté propre au style de sa maturité. En jouant avec la réserve du papier, l'artiste permet à la lumière de s'infiltrer par la droite créant ainsi un jeu de lumière et d'ombre éblouissant. À l'exception près de quelques petites différences, cette feuille se rapproche d'un tableau ayant appartenu à Lady Leyton et qui se trouve aujourd'hui dans une collection particulière, New York (A. Morassi, *Guardi, Antonio e Francesco Guardi*, Venise, 1973, I, n° 782, II, ill. 713). Un dessin avec la même composition se trouvait chez Cailleux en 1971 alors qu'un autre sans figures est conservé au Museum Boijmans Van Beuningen de Rotterdam (A. Morassi, *Tutti i disegni*, Venise, 1975, n° 542, ill. 534, n° 544, ill. 535). Une troisième version était dans la collection de George

A. Simonson à Londres (G. A. Simonson, 'Francesco Guardi', *Gazette des Beaux-Arts*, troisième série, XL, décembre 1908, ill. p. 501). Une version plus grande de cette composition se trouve dans la collection Robert Lehman au Metropolitan Museum of Art de New York (J. Byam Shaw, G. Knox, *The Robert Lehman collection. Italian eighteenth-century drawings*, New York, 1987, n° 34, ill.). Byam Shaw et Knox datent ce dessin autour de 1780-1790 et estiment qu'il était le fruit d'une collaboration entre l'artiste et son fils Giacomo Guardi (1764-1835) ; ce dernier serait l'auteur de l'ajout de lavis. Les figures à genoux et debout dans la partie inférieure gauche de ce dessin sont également présentes dans un autre *capriccio* de Francesco, qui se trouve aujourd'hui au Metropolitan Museum of Art (Morassi, *op. cit.*, n° 527, ill. 524).





**14**  
**PIETRO ANTONIO NOVELLI**  
**(VENISE 1729-1804)**

*Homme debout drapé, tourné vers la droite, tenant un phylactère ; et Homme debout drapé tourné vers la gauche, tenant un phylactère*

plume et encre brune, lavis brun, rehaussé de blanc,  
sur papier brun

33,3 x 16,5 cm. (1) ; 33,4 x 17,1 cm. (2)

€5,000-6,000

\$5,400-6,400

£4,300-5,100



15

**PIETRO ANTONIO NOVELLI  
(VENISE 1729-1804)**

*Quatre couples de figures de fantaisies*

plume et encre noire, lavis gris, filigrane trois croissants  
avec initiales 'A'

41,2 x 29,4 cm. (4)

€4,000-6,000

\$4,300-6,400

£3,500-5,100

Finement exécuté à la plume et au lavis gris, ce groupe de quatre dessins montrant des couples en costumes exotiques atteste de la réputation de Novelli, connu comme l'un des plus élégants et fertiles dessinateur-illustrateurs de la fin du dix-huitième siècle à Venise.

La présente série est à relier au groupe des allégories des Continents souvent dépeint par Novelli durant les années 1760-1770 avec des costumes extravagants dont *Le Mariage entre l'Europe et la Chine* conservé à la National Gallery of Art de Washington (inv. 1987.16.1; voir A. Robison, dans *The glory of Venice*, cat. exp. Londres, Royal Academy of Arts, et Washington D.C., National Gallery of Arts, 1994, n° 252; *The poetry of Light / La poesia della luce. Venetian drawings from the National Gallery of Art*, cat. exp. Venise, Museo Correr, 2013, n° 104).



16

**ENTOURAGE DE JOHANN MATHIAS KAGER  
(MUNICH 1575-1634 AUGSBOURG)**

*Saint évêque assis devant une cabane ;  
et Saint évêque assis devant une grotte*

avec inscriptions 'Fc. Vanni' (verso du montage) (2)  
plume et encre noire, lavis gris, mis au carreau à la sanguine,  
citré

12,2 x 19,7 cm., une paire

€4,000-6,000

\$4,300-6,400

£3,500-5,100



Cette paire de lunettes peut être rapprochée de l'œuvre du peintre Johann Matthias Kager, sans qu'elles puissent lui être attribuées (voir T. Falk, 'Vom Weberhaus zum Rathaus. Zeichnungen und Biographisches aus Johann Matthias Kagers Augsburger Zeit', *Münchner Jahrbuch der bildenden Kunst*, troisième série, LIX, 2008, pp. 65-157, LXII, 2011, pp. 103-178).

Un troisième dessin de la même main, très probablement appartenant à la même série, se trouve actuellement sur le marché américain (Fig. 1). Les trois dessins sont mis au carreau et sont vraisemblablement des projets de lunettes pour une église.

Fig. 1. Entourage de Mathias Kager, *Saint évêque distribuant des aumônes*, Monroe Warshaw, New York



17

### ENTOURAGE DE DANIEL DUMONSTIER

*Portrait d'homme barbu en buste*

Inscription 'P.P. Rubenz' en bas au milieu.

Pierre noire, sanguine, craies de couleur, estompe  
34,6 x 22,4 cm.

€4,000-6,000

Malgré l'ancienne attribution à Rubens, maître du dessin aux trois crayons, ce portrait anonyme peut être rapproché de l'œuvre de Daniel Dumonstier, qui prolongeait jusqu'au dix-septième siècle la tradition des Clouet (voir D. Lecœur, *Daniel Dumonstier 1574-1646*, Paris, 2006).

\$4,300-6,400

£3,500-5,100



18

**A. LATOMBE  
(ACTIF AU MILIEU DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE)**

*Barques sur une rivière, des habitations derrière, un pont à l'arrière-plan*

signé 'A. Latombe Fecit'  
graphite, plume et encre brune, lavis brun, traits d'encadrement à la plume et encre brune  
15,1 x 24,5 cm.

€1,500-2,000

\$1,700-2,100

£1,300-1,700

**PROVENANCE**

Vente anonyme ; Christie's, Paris, 15 décembre 2004, lot 273 ; où acquis par le propriétaire actuel.

**BIBLIOGRAPHIE**

A. Davies, *The drawings of Allart van Everdingen*, Doornspijk, 2007, p. 131, note 39

Ce dessin constitue le noyau de l'œuvre de l'artiste, avec deux autres dessins signés, au Rijksprentenkabinet, Amsterdam (inv. RP-T-1883-A-202) et au Wallraf-Richartz-Museum & Fondation Corboud, Cologne (inv. Z 1755 ; voir H. Robels, *Niederländische Zeichnungen vom 15. bis 19. Jahrhundert im Wallraf-Richartz-Museum Köln*, Cologne, 1983, n° 167, ill.). À ces feuilles ont été ajoutées plusieurs sans signature, dont celles au Musée des Beaux-Arts de Budapest (inv. 1292 ; voir T. Gerszi, *17th-Century Dutch and Flemish drawings in the Budapest Museum of Fine Arts*, Budapest, 2005, n° 142, ill.), au Musée des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles (inv. 4060/2198), et à la Collection Frits Lugt, Paris (inv. 5189 ; C. van Hasselt, *Dessins de paysagistes hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle de la collection particulière conservée à l'Institut Néerlandais de Paris*, cat. exp. Bruxelles, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, et autres lieux, 1968-1969, n° 91, II, pl. 14). Si le nom d'un certain Abraham Latombe a été invoqué pour ces dessins, il a aussi été suggéré que l'artiste fût en fait une femme, Antoinette Latombe, fille du peintre amstellodamois Salomon Latombe (see Davies, *op. cit.*, pp. 131-132). Plus récemment, un groupe de copies d'après des paysages norvégiens d'Allart van Everdingen a été donné à Latombe (*ibid.*, p. 132). Dans les paysages qui correspondent plus au style du présent dessin, l'artiste semble s'être inspiré de gravures de Claes Jansz. Visscher et surtout de Jan van de Velde.



**19**  
**SÉBASTIEN LECLERC**  
**(METZ 1637-1714 PARIS)**

*Le Siège d'Orsoy*

mine de plomb, plume et encre noire, lavis gris incisé, une partie de la citadelle ajouté sur un morceau de papier  
22,8 x 25,6 cm.

€2,000-3,000

\$2,200-3,200  
£1,800-2,600

**PROVENANCE**

Vente anonyme ; Sotheby's,  
Monaco, 15 juin 1990, lot 19.

**GRAVÉ**

en sens inverse avec une large bordure ornementée pour la première planche des *Grandes Conquêtes du Roi*, suite de vingt-huit estampes (1683-1694) par Sébastien Leclerc ou Louis de Châtillon

Orsoy, ville du Duché de Clèves, fut assiégée par Louis XIV et prise le 3 juin 1672. Un autre dessin préparatoire pour cette composition et de dimensions similaires est conservé à la Royal Library, Windsor (A. Blunt, *The French drawings in the collection at Windsor Castle*, Londres, 1945, p. 29, n° 137a).

20

**ADAM-FRANS VAN DER MEULEN  
(BRUXELLES 1632-1690 PARIS)**

*Vue de la tour-clocher et de la toiture  
de l'église Saint-Martin à Courtrai*

inscrit 'St Martain le grande eglise/ de Courtray'  
graphite, lavis brun, bleu et rouge  
13,5 x 19 cm.

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

£8,600-13,000

**PROVENANCE**

Peut-être acquis de la veuve de l'artiste par André-Charles Boulle, Paris.

Guichardot ; Hôtel Drouot, Paris, 7-10 juillet 1875, peut-être partie du lot 460, 582 ou 667.

Ph. de Chennevières (L. 2073) ; Paris, 4-7 avril 1900, partie du lot 333 ('Chasteau de la ville de Dinant. – Saint Martin, la grande Eglise de Courtray. – Vue d'une partie de la ville de Douay. – Vue de Valenciennes du côté de la porte de Nostre-Dame. – Paysage. Cinq dessins. A l'aquarelle, adjugé 260 francs à Ducrey).

Vicomte de la Raudière ; Hôtel Drouot, Paris, 23 février 1972, lot 36.

**BIBLIOGRAPHIE**

L. C. Starcky, *Mobilier national. Dessins de Van der Meulen et de son atelier*, Paris, 1988, p. 58, sous le n° 18.

L.-A. Prat, L. Lhinares, *La collection Chennevières.*

*Quatre siècles de dessins français*, Paris, 2007, n° 755.

Exécuté sur le motif, très certainement au cours du deuxième voyage de Van der Meulen à Courtrai en 1667, durant lequel il réalise des études de détail, ce magnifique dessin représente le clocher et la toiture de l'église Saint-Martin, prise de l'ouest. En tant que Peintre ordinaire des Conquêtes du Roi, Van der Meulen accompagne Louis XIV sur ses campagnes militaires et dessine méticuleusement les villes nouvellement conquises par l'armée française – ici le 18 juillet 1667 –, témoignage historique des victoires du Roi Soleil.

Notre feuille est à rapprocher d'une *Vue panoramique de la ville de Courtrai* au Mobilier National à Paris (inv. 70 ; Starcky, *op. cit.*, n° 18), d'une facture plus linéaire mais où l'on aperçoit la même église, prise du même angle, et d'une *Vue de Courtrai*, très similaire, rehaussée d'aquarelle conservée à la Courtauld Gallery de Londres (inv. D.1958.WF.4661).

On peut également mentionner deux feuilles de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, classées à Van der Meulen, un *Croquis pris dans la ville de Courtrai* (inv. Mas. 773) et une vue du *Couvent des Ursulines à Courtrai* (inv. Mas. 774). Bien que non préparatoire au tableau de Versailles, notre dessin peut être mis en relation avec *l'Arrivée de Louis XIV devant la ville de Courtrai* au Château de Versailles (inv. MV 8655), où figure au loin le profil de l'église Saint-Martin.





**21**  
**SÉBASTIEN LECLERC**  
**(METZ 1637-1714 PARIS)**

*Les Confédérés des états de Hollande présentant un écrit  
à Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas sous  
Philippe II, roi d'Espagne*

sanguine, plume et encre brune, lavis gris  
6,1 x 15,3 cm.

€2,500-3,500

\$2,700-3,700

£2,200-3,000

**PROVENANCE**

Chevalier de Damery (L. 2862).

**GRAVÉ**

par Jacques Lalouette pour Pierre Bizot, *Histoire métallique de  
la république de Hollande*, Paris, 1687 (C. -A. Jombert, *Catalogue  
raisonné de l'œuvre de Sébastien Leclerc*, Paris, 1764, n° 4).



22 (I)



22 (II)

22

**NICOLAS DE PLATTEMONTAGNE  
(PARIS 1631-1706)**

*Zacharie et l'Ange;  
et L'évangéliste Matthieu*

inscrit 'ZACHARIAS' (1)  
et 'EVANGE/ LIUM/ MATT' (2)  
pierre noire, craie blanche, sur papier gris  
31,4 x 11,3 cm., une paire

€4,000-6,000

\$4,300-6,400  
£3,500-5,100

Cette paire de dessins est stylistiquement proche de certains dessins de Platemontagne, comme deux feuilles à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris (inv. PM 711), et dans une collection privée à Paris (F. Lanoë, *Trois maîtres du dessin. Philippe de Champaigne (1602-1674), Jean-Baptiste de Champaigne (1631-1681) et Nicolas de Platemontagne (1631-1706)*, cat. exp. Magny-les-Hameaux, Musée National de Port-Royal des Champs, 2009, nos 168, 169, ill.). Il s'agit peut-être de deux projets pour une série de tableaux plus étendue.

Nous remercions Frédérique Lanoë d'avoir confirmé l'attribution après examen photographique de l'œuvre.



**23**  
**GÉRARD DE LAIRESSE**  
**(LIÈGE 1640-1711 AMSTERDAM)**

*Le Roi David*

Pierre noire, pinceau, lavis gris, traits d'encadrement à la plume et encre brune, filigrane fragmentaire, les contours incisés  
 18,7 x 11,7 cm.

€1,200-1,800

\$1,300-1,900  
 £1,100-1,500

**PROVENANCE**

Collection Unicornio ; leur vente, Sotheby's, Amsterdam, 19 mai 2004, lot 112.

**EXPOSITION**

Ch. Dumas et R.-J. te Rijdt, *Kleur en raffinement. Tekeningen uit de Unicornio collectie*, cat. exp. Amsterdam, Museum het Rembrandthuis, et Dordrecht, Dordrechts Museum, 1994-1995, n° 24.

Le dessin est préparatoire à une gravure dont un exemplaire se trouve au Rijksprentenkabinet, Rijksmuseum, Amsterdam (inv. RP-P-OB-33.334). Il s'agit probablement d'un frontispice ou d'une illustration de psautier. Le style en peut être comparé à d'autres projets de gravures de l'artiste, dont certains de mêmes dimensions (A. Roy, *Gérard de Laresse (1640-1711)*, Paris, 1992, n°s 37, 40, ill.).



24

**JAN GOEREE  
(MIDDELBOURG 1670-1731 AMSTERDAM)**

*Le Sermon sur la Montagne; Le Déluge;  
et Projet de frontispice allégorique avec le Temps  
et deux personifications*

traces de sanguine, plume et encre brune et noire, lavis brun  
et gris, traits d'encadrement à la plume et encre brune  
13,5 x 8 cm. (3)

€1,500-2,000

\$1,700-2,100  
£1,300-1,700

**PROVENANCE**

Vente anonyme; Schuler Auktionen, Zurich, 12 décembre 2008,  
lot 4416.

Goeree, élève de Gerard de Lairesse, était sans doute le plus  
prolifère des illustrateurs hollandais de sa génération. Les gravures  
auxquelles ont servi ces dessins de projet n'ont pas été identifiées.



**25**  
**GERRIT BATTEM (ROTTERDAM 1636-1684)**

*Scène de combat autour  
d'un autel de sacrifice*

signé 'Battem'

plume et encre noire, gouache, sur papier brun

14,3 x 24,8 cm.

€5,000-7,000

\$5,400-7,500  
£4,300-6,000

Plus connu pour ses paysages à la gouache, Battem créa également des scènes bibliques et mythologiques en grisaille, dont une quinzaine est encore connue aujourd'hui. D'autres feuilles de même technique se trouvent au British Museum, Londres, au Musée du Louvre et à la Collection Frits Lugt, Paris, et autrefois dans la collection Unicornio (voir Ch. Dumas et R.-J. te Rijdt, *Kleur en raffinement. Tekeningen uit de Unicornio collectie*, cat. exp. Amsterdam, Museum het Rembrandthuis, et Dordrecht, Dordrechts Museum, 1994-1995, n° 19). Témoinnant de l'influence d'Adam Elsheimer et de son élève Hendrick Goudt, ainsi que de Rembrandt, ces grisailles ont été datées dans la deuxième moitié des années 1650.



26

**ISAAC DE MOUCHERON (AMSTERDAM 1667-1744)**

*Paysage arcadien avec un berger au repos et un pêcheur près d'un étang, d'après Gaspard Dughet*

plume et encre brune, aquarelle et gouache, traits d'encadrement à la plume et encre brune

22,5 x 28,4 cm.

€3,000-5,000

\$3,300-5,300  
£2,600-4,300

L'aquarelle démontre à quel point Moucheron, le plus raffiné des dessinateurs hollandais de la fin du dix-septième et du début du dix-huitième siècle, fut influencé par ses prédécesseurs français : elle reprend la composition d'une toile de Gaspard Dughet de localisation inconnue (auparavant Sotheby's, Londres, 2 décembre 1964, lot 64 ; voir N.-M. Boisclair, *Gaspard Dughet. Sa vie et son œuvre (1615-1675)*, Paris, 1986, n° 250, ill. 289).

**PROVENANCE**

Vente anonyme ; Sotheby's, Amsterdam, 25 novembre 1992, lot 641 (comme Jan van Huysum).

Bob P. Haboldt & Co., New York.

**BIBLIOGRAPHIE**

N. Wedde, *Isaac de Moucheron (1667-1744)*, Francfort et autres lieux, 1996, I, n° W46, II, ill. 125.

27

**GODFRIED MAES (ANVERS 1649-1700)**

*Alphée et Aréthuse ; et Perséphone transformant  
Ascalaphe en hibou*

signé (?) et inscrit 'G: Maas/ Alpheus & Arethusa./ 73'  
(sur le montage) (1) ; et signé (?) et inscrit 'G: Maas/ Askalafus  
in een Nagt Uyl herschept./ 71' (sur le montage) (2)

plume et encre noire, lavis gris

17,6 x 23,1 cm., une paire

€3,000-5,000

\$3,300-5,300

£2,600-4,300

**PROVENANCE**

Veuve de l'artiste ; vendu à Jacob de Wit, avant 1717 ;  
Amsterdam, 10 mars 1755, partie de l'album U.

Probablement B. Cronenburgh ; Amsterdam, 22 mars 1762,  
partie de l'album A, partie du n° 1.

Vente anonyme ; Sotheby's, Amsterdam, 15 janvier 1974,  
partie du lot 1273.

Vente anonyme ; Sotheby's, Londres, 14 décembre 1992,  
lots 121, 122.

Vente anonyme ; Sotheby's, Amsterdam, 10 novembre 1998,  
lot 110 (seul *Perséphone transformant Ascalaphe*).

Vente anonyme ; Amsterdam, Sotheby's, 5 novembre 2002,  
lots 156 et 157.



(11)



Parmi ces dessinateurs flamands trop peu connus de la fin du dix-septième siècle, Godfried Maes compte parmi les plus intéressants. Son chef-d'œuvre est probablement cette série des 'Fables d'Ovide' que sa veuve vendit '800 florins après sa mort' selon Jean-Baptiste Descamps, qui appelle Maes 'un grand Peintre d'Histoire, & un de ceux qui ont le plus composé & le plus fait de desseins' (*La Vie des peintres flamands, allemands et hollandais*, IV, Paris 1763, pp. 18, 19). Ses quatre-vingt-trois illustrations des *Métamorphoses*, probablement conçues comme une œuvre indépendante plutôt que comme des projets de gravures, passèrent dans la collection du peintre hollandais Jacob de Wit, qui en copia certains pour illustrer une édition ovidienne (voir J. van Tatenhove, 'Tekeningen van Jacob de Wit voor de Ovidius van Picart', dans *Leids Kunsthistorisch Jaarboek 1985*, Delft, 1987, pp. 218-229). Redécouverts à partir des années 1970, quand un groupe de trente feuilles réapparurent sur le marché, ces dessins sont maintenant

représentés dans plusieurs collections publiques, dont le British Museum, Londres (inv. 1997,0118.1), le Metropolitan Museum of Art, New York (inv. 2002.425.1-2002.425.3), et la Collection Frits Lugt, Paris (inv. 2012-T.35, 2012-T.36). Les dessins présentés ici ont préservés leur montage d'origine.

Les compositions représentent des épisodes moins souvent illustrés du cinquième livre des *Métamorphoses*, dont les sujets sont identifiés dans des inscriptions peut être autographes sur ces montages. Dans la première feuille, le dieu fleuve Alphée poursuit la nymphe Aréthuse (vers 572), qui sera plus tard transformée en source par Diane. La deuxième montre Ascalaphe, qui avait dévoilé que Perséphone avait mangé des pépins de grenades aux Enfers, la forçant à y passer la moitié de l'année ; pour se venger, elle le transforma en hibou (vers 542).



COLLECTION ARISTOCRATIQUE EUROPÉENNE

28

**CHARLES-NORBERT ROËTTIERS  
(PARIS 1720-1772)**

*Fillette et jeune garçon accompagnés d'un écureuil*

signé [...] Roëttiers/ filius f./ 1765'

pastel

60,5 x 49,9 cm.

€7,000-10,000

\$7,500-11,000

£6,000-8,500

**BIBLIOGRAPHIE**

E. Bénézit, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, Paris, nouvelle édition, 1999, XI, p. 829.

N. Jeffares, *Dictionary of pastellists before 1800*, Londres, 2006, version en ligne ([www.pastellists.com](http://www.pastellists.com)), n° J.6234.101.

Ce pastel, attribué au graveur et élève de Largillière, François Roëttiers le Jeune, par Bénézit, revient plus probablement selon Neil Jeffares (*op. cit.*) à son cousin Charles-Norbert Roëttiers, également graveur de médailles reçu à l'Académie en 1764. Même si le sujet et les couleurs utilisées sont très différentes, ce portrait peut-être rapproché, de par sa technique très contrastée à la pierre noire et craie blanche, d'un dessin représentant *Diogène cherchant la lumière* (Hôtel Drouot, Paris, 19 mars 2001, lot 23).

Nous remercions Neil Jeffares pour son aide apportée à la rédaction de cette notice.



29

**29**  
**LOUIS-ROLLAND TRINQUESSE**  
**(PARIS CIRCA 1745- CIRCA 1800)**

*Tête de jeune garçon*

sanguine  
11,1 x 12,8 cm.

€4,000-5,000

\$4,300-5,300

£3,500-4,300

**PROVENANCE**

Vente anonyme ; Piasa, Paris, 22 mars 2007, lot 142.



30

**30**  
**EDME BOUCHARDON**  
**(CHAUMONT 1689-1762 PARIS)**

*Apollon et Python*

signé 'Bouchardon'  
sanguine  
33,7 x 22,9 cm.

€3,000-4,000

\$3,300-4,300

£2,600-3,400

Nous remercions Edouard Kopp d'avoir confirmé l'attribution après examen photographique de l'œuvre.

31

### JEAN-ETIENNE LIOTARD (GENÈVE 1702- 1789)

*Portrait du philosophe et naturaliste Charles Bonnet*

signé avec le monogramme et daté 'J.E.L. : 1765' (*recto*) et avec inscription 'Bennel Pasteur/ J. E. Liotard' pierre noire, sanguine et craie blanche (*recto*) sur une feuille qui a été pliée, le *verso* teinté de manière sélective de sanguine, pastel noir et rouge, craie orange, filigrane à trois fleurs de lys dans un cercle

24,2 x 38,7 (la feuille entière) ; 24,2 x 19,4 cm. (le *recto*, plié)

€100,000-150,000

\$110,000-160,000

£86,000-130,000

#### PROVENANCE

Christoph Bernoulli, Bâle, d'où acquis, le 22 mai 1944, par Dr. Tobias Christ, Bâle, puis par descendance ; Sotheby's, Londres, 4 juillet 2007, lot 83.

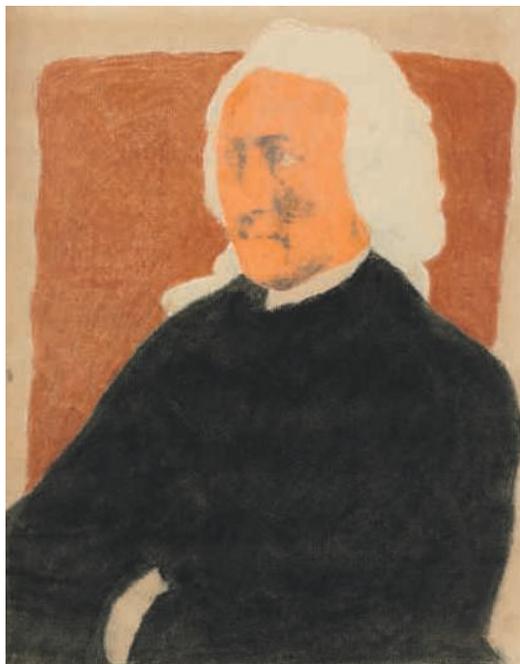
Jean-Luc Baroni, Londres, *Catalogue*, 2008, n° 27, d'où acquis par le propriétaire actuel.

#### BIBLIOGRAPHIE

P.-E. Schazmann, 'Un dessin inédit de J.-E. Liotard, le Portrait du Pasteur Jacob Bennelle', in *Pro Arte*, n° 45, janvier 1946, reproduit pp. 17-19.

A. de Herdt, *Dessins de Liotard*, cat. exp., Genève, Musée d'art et d'histoire et Paris, Musée du Louvre, 1992, p. 192, illustré sous le n° 105.

M. Roethlisberger, R. Loche, *Liotard. Catalogue, sources et correspondance*, Doornspijk, 2008, I, n° 582, II, ill. 787-88, p. 676.



(verso)

Le modèle de ce portrait intime est Charles Bonnet (1720-1789), le philosophe genevois et homme de science qui avait un intérêt particulier pour les sciences naturelles et l'évolution des espèces. Philosophe et fin observateur, Bonnet faisait partie d'une élite éclairées de penseurs et de scientifiques et membre de diverses académies européennes. Il a publié de nombreux travaux philosophiques parmi lesquels *Méditations sur l'origine des sensations* en 1754 (dans lequel il émet l'hypothèse selon laquelle les plantes seraient dotées de sensations et de discernement) et *Essai analytique sur les facultés de l'âme* en 1780 (voir L. Anderson, *Charles Bonnet and the order of the known*, Dordrecht, Boston et Londres, 1982).

Lorsque ce dessin fut publié pour la première fois par Schazmann en 1946, le modèle était décrit comme Jacob Bennelle (1725-1794), erreur probablement due à la présence d'une ancienne inscription sur le *verso* (Schazmann, *op. cit.*, pp. 17-19). La bonne identification du modèle revient à Anne de Herdt. Elle a comparé le dessin avec un autre portrait du même modèle conservé à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève (*op. cit.*, p. 192). Bien que de Herdt ait accepté l'attribution dudit dessin à Liotard, celle-ci a été rejetée par Roethlisberger et Loche qui le considèrent comme une copie d'après le premier dessin (*op. cit.*, sous le n° 582). Situé auparavant vers 1760, la découverte du monogramme et de l'année (au centre à droite) permet maintenant de dater le dessin en 1765.

Ce dessin fait partie d'un petit groupe de portraits anonymes montrant une image 'en négatif' du modèle au *verso*. Tout en maintenant le dessin à la lumière, Liotard a tracé les contours de la figure à la craie rouge et a ensuite comblé les espaces à la craie et au pastel. La finesse du papier a permis à la craie et au pastel du *verso* de venir renforcer et apporter des nuances à l'image du *recto*. Pour Roethlisberger et Loche 'la démonstration la plus éloquente apparaît dans le portrait de Charles Bonnet [...] (*op. cit.*, p. 676). Étonnamment, la perruque n'est pas dessinée avec de la craie ou du pastel. Roethlisberger et Loche ont émis l'hypothèse que Liotard aurait pu utiliser un liquide blanchissant (probablement des deux côtés) qu'il a ensuite retravaillé à la craie noire.

Cette technique d'image 'en négatif' n'était pas inhabituelle pour les miniatures sur ivoire et sur papier. Liotard, qui a commencé comme miniaturiste, a probablement adopté ce procédé pour ensuite le transposer de manière innovante et expérimentale dans ses dessins. Seules quelques feuilles utilisant cette technique sont connues aujourd'hui, beaucoup n'ayant jamais été décadrées ou étant contrecollées sur un support secondaire (pour plus sur les images 'en négatif', voir Roethlisberger et Loche, *op. cit.*, pp. 676-79 et M. Roethlisberger, 'The unseen faces of Jean-Etienne Liotard's drawings', *Drawing*, XI, 1990, n° 5, pp.97-100).



32

## FRANÇOIS BOUCHER (PARIS 1703-1770)

*Femme nue debout*

(*Étude pour Vénus descendant de son char*)

avec inscription 'Boucher.' (à la plume et encre brune, sur le montage)

sanguine, craie blanche, sur papier beige

41,5 x 30,5 cm.

€150,000-250,000

\$170,000-270,000

£130,000-210,000

### EXPOSITION

Copenhague, GI Holtegaard, *François Boucher. Fragments of a world picture*, 2013, n° 28.



Fig. 1. François Boucher, *Vénus descendant de son char*, Hôtel de Soubise, Paris.

D'une grande fraîcheur, cette feuille d'étude est l'un des rares dessins de nu féminin dessiné par François Boucher d'après le modèle vivant. L'artiste utilise ce dessin pour concevoir sa *Vénus descendant de son char pour entrer au bain*, l'un des quatre dessus de porte à sujet mythologique de la chambre à coucher de la princesse de Soubise à l'hôtel de Soubise à Paris, qu'il exposa au *Salon* de 1738 (Fig. 1 ; A. Ananoff, *François Boucher*, Paris, 1976, I, n° 63). En 1735, le prince François de Rohan-Soubise fit totalement refaire l'un des plus importants hôtels particuliers du Marais à Paris, celui de la princesse de Soubise, par l'architecte Pierre-Alexis Delamair qui fit intervenir les peintres les plus renommés de l'époque : Jean Jouvenet, Jean II Restout, Carle Vanloo, Charles Natoire, Pierre-Charles Trémolières et François Boucher. Il existe une autre étude de Vénus à la sanguine, moins spontanée et qui respecte plus précisément la composition finale du tableau dans la position des bras et l'inclinaison de la tête. Le dessin perdu, est connu par une contre-épreuve conservée dans la collection Irwin Laughlin (Ananoff, *op. cit.*, I, n° 163/1).

Autour des années 1735-1740, Boucher réalise plusieurs autres académies féminines dans lesquelles sa jeune épouse, Marie-Jeanne Buzeau, âgée de dix-sept ans lors de leur mariage le 21

avril 1733, devient probablement sa muse puisque la pose du modèle féminin était strictement interdite à l'Académie. L'étude à la sanguine et craie blanche pour une des trois grâces d'un des trois autres dessus de porte de l'hôtel de Soubise, conservée au Musée Bonnat à Bayonne en est un parfait exemple, ainsi que la contre-épreuve en collection particulière d'un dessin perdu, représentant l'une des deux autres muses du même tableau (Copenhague, *op. cit.*, p. 196, ill. 2 ; p. 197, ill. 3).

Malgré l'existence d'une contre-épreuve du présent dessin dans une collection particulière à New York (Copenhague, *op. cit.*, p. 91, ill. 3), la sanguine et les délicats rehauts de blanc sont restés très frais et d'une grande force qui font de cette feuille une étude pour un tableau mais surtout une œuvre d'art à part entière, la figure occupant parfaitement l'espace en effleurant les bords sans jamais les toucher. Typique des nus féminins de Boucher de cette période, ce cadrage resserré renforce cette idée d'une 'grâce idéalisée rendue humaine par le traitement des extrémités du corps, mains et pieds à peine évoqués'. (A. Laing, *Les dessins de François Boucher*, Paris, 2003, n° 27).

Nous remercions Françoise Joulie et Alastair Laing pour leur aide apportée à la rédaction de cette notice.



33

**JEAN-BAPTISTE GREUZE  
(TOURNUS 1725-1805 PARIS)**

*Femme nue assise effrayée, regardant vers la gauche*

sanguine  
54,4 x 37 cm.

€30,000-40,000

\$33,000-43,000

£26,000-34,000

**PROVENANCE**

François-Hippolyte Walferdin ; Hôtel Drouot, Paris, 12-16 avril 1880, lot 312 (vendu 215 francs).  
Baron de Schwiter (L. 1768) ; sa vente, Paris, 20-21 avril 1883, lot 57 (vendu 100 francs).

**BIBLIOGRAPHIE**

J. Martin, *Œuvre de J.-B. Greuze. Catalogue raisonné*, Paris, 1908, n° 1311.

Ce nu féminin de Jean-Baptiste Greuze, loin des têtes d'enfants endormis et des scènes moralisantes à la plume et au lavis, évoque davantage l'idée d'une étude pour un futur tableau telle une *Charité romaine* ou plus probablement une *Suzanne au bain* qui serait effrayée par les deux vieillards, sans que nous ayons pu rattacher ce dessin à une composition peinte. Malgré son attirance pour les scènes de vie quotidienne, et l'expression des sentiments, Greuze espérait être reçu à l'Académie comme peintre d'histoire mais n'y fut finalement accueilli, en 1769, qu'en tant que peintre de genre.

Le présent dessin est stylistiquement proche de deux autres sanguines datées par Edgar Munhall vers 1767, l'une conservée à Boston dans la collection Horvitz (inv. D-F-820 ; *Greuze. The draftman*, cat. exp., New York, Frick collection, Los Angeles, The J. Paul Getty Museum, 2002, p. 184, ill. 153), l'autre au

Fogg Art Museum de Cambridge (inv. 1965.290 ; *op. cit.*, n° 64) où la position de la femme, également effrayée, fait écho au présent dessin. La sanguine de Cambridge et le présent dessin se caractérisent par un réseau de larges hachures parallèles derrière la femme nue qui occupe l'espace et accentue l'impression de frayer. La simplification des extrémités des membres très esquissés est également le propre de l'écriture graphique de l'artiste.

De belle provenance, cette large feuille a appartenu au physicien et homme politique François-Hippolyte Walferdin (1795-1880) qui possédait de nombreux tableaux et dessins du dix-huitième siècle français, notamment de Fragonard, avant d'entrer dans la collection du baron Louis-Auguste de Schwiter (1805-1889), portraitiste et collectionneur amoureux du siècle des Lumières à une époque où cette école n'était pas encore en vogue.





34

**ÉCOLE FRANÇAISE (?) DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

*Portrait d'un berger barbu en buste tenant un bâton*

pastel

33,5 x 26,9 cm.

€4,000-6,000

\$4,300-6,400

£3,500-5,100



35

**FRANÇOIS BOUCHER (PARIS 1703-1770)**

*Couple dans un paysage ('Les Bergers galants')*  
avec inscription 'Fcois Boucher', suivie d'un paraphe  
pierre noire et craie blanche, estompe, sur papier brun  
anciennement bleu

32,1 x 24,4 cm.

€40,000-60,000

\$43,000-64,000  
£35,000-51,000

**PROVENANCE**

Marque du monteur F. Renaud (L. 1042).  
Eugène Féral; Paris, 22-24 avril 1901, lot 180, ill.  
(vendu 1050 francs).  
Galerie Cailleux, Paris.  
Jacques Dormeuil, Paris.

**EXPOSITION**

Paris, *Exposition internationale du cadre*, 1931, n° 321  
(pour le cadre)  
Paris, galerie Cailleux, *Le dessin français de Watteau a Prud'hon*,  
1951, n° 20.  
Paris, galerie Cailleux, *Francois Boucher*, 1964, n° 86.

**BIBLIOGRAPHIE**

A. Michel, *Francois Boucher*, Paris, 1906, n° 1621.  
A. Ananoff, *L'Œuvre dessiné de Francois Boucher*, Paris, 1966,  
n° 235, ill. 44.  
A. Ananoff, *François Boucher*, Paris, 1976, II, n° 656/3.

'Assis au pied d'un arbre, une jambe allongée, accoudée sur son genou, un berger écoute les propos d'une jolie bergère, debout appuyée sur une branche et penchée vers lui. Elle porte une jupe écourtée élégamment drapée, un corsage décolleté et un fichu noué sur la tête.' Cette description du dessin dans le catalogue de la vente Féral en 1901 illustre un thème cher à François Boucher qu'il traita tout au long de sa carrière : la scène pastorale.

Cette feuille à la provenance prestigieuse (elle porte la marque du monteur François Renaud et fit ensuite partie des collections Eugène Féral et Jacques Dormeuil) est préparatoire à un petit tableau de chevalet de même sujet, daté 1768, conservé au Musée des Beaux-Arts de Nîmes (*François Boucher 1703-1770, cat. exp., New York, The Metropolitan Museum of Art et autres lieux, 1986, n° 81*) et successivement intitulé *L'Obéissance récompensée*, titre de la gravure d'après le tableau par René Gaillard, *Les Bergers galants* (Ananoff, *op. cit.*, 1966) ou encore *L'Éducation du chien* (Ananoff, *op. cit.*, 1976).

Nous remercions Françoise Joulie et Alastair Laing d'avoir confirmé l'attribution et pour leur aide apportée à la rédaction de cette notice.



**CHARLES-JOSEPH NATOIRE  
(NÎMES 1700-1777 CASTEL GANDOLFO)**

*La Cascade des jardins de la villa Aldobrandini à Frascati avec personnages*

inscrit et signé 'villa Pamphili a Frascati 1765. C. Natoire'  
pierre noire, plume et encre brune, aquarelle et gouache  
31,3 x 45,9 cm., une bande de papier ajoutée le long du bord droit

€15,000-20,000

\$17,000-21,000

£13,000-17,000

Natoire est nommé directeur de l'Académie de France à Rome en 1751 et occupe ce poste jusqu'en 1775. Pendant toutes ces années, il n'aura de cesse de parcourir les environs de la campagne romaine pour son propre plaisir mais également pour encourager les élèves du Palais Mancini à partir en expédition, ce que firent abondamment, par exemple, Hubert Robert et Jean-Honoré Fragonard (*J.H. Fragonard e H. Robert a Roma*, cat. exp., Rome, Villa Médicis, 1991, p. 20, ill. 2 et 3).

Les paysages de Natoire, baignés de lumière méridionale, souvent peuplés de paysans, bergers et lavandières avec leurs animaux, sont habilement rehaussés de lavis et d'aquarelle puis précisément localisés et datés par l'artiste à la plume et encre brune en bas de la feuille, comme sur le présent dessin.

Natoire réalise plusieurs vues de la Villa Aldobrandini ou Belvédère à Frascati où les jardins avec fontaines et cascades se succèdent pour le plus grand plaisir de l'artiste (S. Caviglia-Brunel, *Charles-Joseph Natoire 1700-1777*, Paris, 2012, n°s D.685-690). Une feuille de même composition, réalisée trois ans auparavant, peuplée des mêmes personnages et moins colorée que le présent dessin est conservée à la Morgan Library and Museum de New York (inv. 1965.18 ; *Le dessin français. Chefs-d'œuvre de la Pierpont Morgan Library*, cat. exp., Paris, Musée du Louvre, 1994, n° 49). Comme en témoigne une lettre du 21 juillet 1762 de Natoire au Marquis de Marigny, le surintendant des bâtiments à qui il envoie régulièrement des dessins à Paris, la feuille de la Morgan Library avait été conçue en pendant à un autre paysage conservé au même endroit : 'ce sont deux vues de la cascade du Belvedere prise des deux cotes opposées' (Caviglia, *op. cit.*, D. 687).





PROVENANT D'UN APPARTEMENT PARISIEN, PLACE FRANÇOIS 1<sup>ER</sup>

37

**GEORGES-FRANÇOIS BLONDEL**  
**(1730- CIRCA 1791)**

*Intérieur du Panthéon à Rome; et Vue intérieure du portique de l'église Santa Maria Maggiore à Rome*  
avec inscription 'G : F blondel f/ h. 8 d/ br 5 ½ d/ C N52/ Pantheon, van binnen./ f40.' (verso) (1) et 'G : F blondel/ h. 8 d/ br 5 ½ d/ C N53/ t Portael van St Maria Magiore/ f40.' (verso) (2)  
pierre noire, plume et encre noire, aquarelle  
19,8 x 14 cm., une paire

€2,000-3,000

\$2,200-3,200

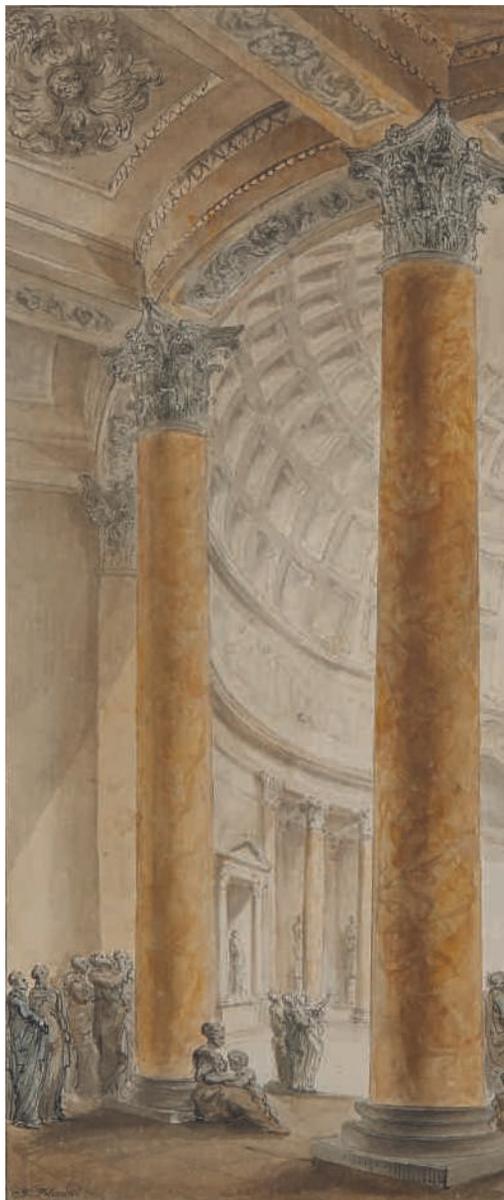
£1,800-2,600

**PROVENANCE**

C. Ploos van Amstel (L. 3002 et 3004) ; sa vente, Amsterdam, 3 mars 1800 et jours suivants, album XX, lots 8 et 9 (vendus ensemble à Bernard pour 6,10 florins).

Cette paire de dessins provient d'un album dans la vente de la

célèbre collection de Cornelis Ploos van Amstel, contenant en tout une quarantaine de dessins de Blondel.



(1)



(11)



PROVENANT D'UN APPARTEMENT DE L'ÎLE SAINT LOUIS

**38**

**JEAN-BAPTISTE-MARIE PIERRE  
(PARIS 1714-1789)**

*Le Massacre des Innocents*

sanguine

32,7 x 27,3 cm.

€4,000-6,000

\$4,300-6,400  
£3,500-5,100

**PROVENANCE**

Galerie Didier Aaron, Paris, 2000, d'où acquis par le propriétaire actuel.

**BIBLIOGRAPHIE**

N. Lesur, O. Aaron, *Jean-Baptiste-Marie Pierre 1714-1789. Premier peintre du roi*, Paris, 2009, n° D390, ill.

Un dessin de même sujet mais de composition plus ambitieuse à la plume et au lavis, daté de 1762, est conservé au Musée du Louvre (inv. 32 399 ; *op. cit.*, n° D391). Un second, aujourd'hui perdu, est connu par une gravure de Jean-Baptiste-Denis Lempereur (*op. cit.*, n° D316).



39

**JEAN-BAPTISTE-MARIE PIERRE  
(PARIS 1714-1789)**

*Nymphes ornant un terme*

signé 'Pierre'

craie marron, lavis brun

34,5 x 28,4 cm., ovale

€1,500-2,000

**PROVENANCE**

L.L. Voillemot (L. 789d).

**BIBLIOGRAPHIE**

N. Lesur, O. Aaron, *Jean-Baptiste-Marie Pierre 1714-1789.*

*Premier peintre du roi*, Paris, 2009, p. 446, D. 396, ill.

\$1,700-2,100  
£1,300-1,700

Ce dessin est daté vers 1762 par Nicolas Lesur et Olivier Aaron (*op. cit.*). Le même sujet fut traité par Pierre dans un dessin uniquement à la sanguine et de composition différente.

40

## FRANÇOIS BOUCHER (PARIS 1703-1770)

*Couple de chinois dans un paysage*  
(*'Le Paquet incommode'*)

sanguine et craie blanche sur papier beige  
23,6 x 18 cm.

€25,000-35,000

\$27,000-37,000

£22,000-30,000

### PROVENANCE

Galerie Didier Aaron, Paris, 1993, d'où acquis par le propriétaire actuel.

### EXPOSITION

Galerie Colnaghi, Londres, 1945 (comme Jean-Baptiste Leprince).

### BIBLIOGRAPHIE

H. d'Alançon, 'Le goût chinois au XVIII<sup>e</sup> siècle', *L'Éventail*, février 1991, p. 46, ill.

P. Stein, 'Les chinoiseries de Boucher et leurs sources : l'art de l'appropriation', dans *Pagodes et dragons*, cat. exp., Paris, Musée Cernuschi, 2007, ill. 18 (comme attribué à François Boucher).

### GRAVÉ

en sens inverse par François-Antoine Aveline (P. Jean-Richard, *L'Œuvre gravé de François Boucher*, Paris 1978, n° 200).

D'une grande précision et en très bel état de conservation, ce dessin est préparatoire à une gravure de François-Antoine Aveline (1727-1780) titré *Le Paquet incommode*, et fait partie d'une série de six sujets chinois gravés d'après des dessins de Boucher (Fig. 1 ; Jean-Richard, *op. cit.*, n°s 198-202) : *La Rêveuse*, *Le Mérite du tout Paris*, *Le Concert chinois*, *L'Oiseau à bonnes fortunes*, *Le Paquet incommode* et *Les Délires de l'enfance*. Tous ont été gravés par Aveline excepté la dernière estampe réalisée par Jean-Joseph Balechou. Hormis la présente feuille, un seul dessin de la série, de technique et de dimensions similaires, est aujourd'hui connu (New York, W. M. Brady & Co., *Master Drawings, Vasari to Bonnard*, cat. exp., 2017, n° 19).

Un quatrain est imprimé en bas de chaque estampe, celui du *Paquet incommode* écrit par Foci n'est pas sans humour ni misogynie : 'Une femme est un embarras/ C'est une vérité qui passe pour constante/ Cet homme si chargé n'en disconviendrait pas/ Plus elle est jeune et plus elle est pesante'. En France au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'art rocaille se mêle aisément au 'goût chinois' comme en témoigne pas de moins de neuf ensemble de gravures de chinoiseries d'après des dessins de Boucher (A. Laing, *Les dessins de François Boucher*, Paris, 2003, p. 128). Ces Dessins ont souvent aussi servi de modèles pour certains décors sur porcelaine à la manufacture Sèvres et de Vincennes puis furent utilisés pour des tapisseries, éventails, meubles ou encore décorations peintes. Cet engouement est en partie dû aux chinoiseries peintes par Antoine Watteau vers

1710 au château royal de la Muette, dont douze estampes par Boucher furent publiées en 1731.

De plus, au Salon de 1742, François Boucher exposa huit tableaux de chinoiseries, préparatoires aux tapisseries qui seront tissées à Beauvais à partir des modèles de l'artiste, dont *Le Festin de l'empereur de Chine*, *L'Audience de l'empereur de Chine*, et *La Foire chinoise* au Musée des Beaux-Arts de Besançon (inv. D.843.2, D.843.1, D. 843.9 ; A. Ananoff, *François Boucher*, Paris, 1976, I, n°s 224, 225, 226). Enfin, Huquier édite en 1740 un *Recueil de diverses figures chinoises du cabinet de Fr. Boucher, peintre du Roi, dessinées et gravées par lui-même*.

Nous remercions Françoise Joulie et Alastair Laing d'avoir confirmé l'attribution et pour leur aide apportée à la rédaction de cette notice.



Fig. 1. François-Antoine Aveline, d'après François Boucher, *Le Paquet incommode*, Musée du Louvre, collection Edmond de Rothschild, Paris.





(1)



(11)

**41**  
**JEAN BARDIN**  
**(MONTBARD 1732-1809 ORLÉANS)**

*Deux sacrements :*  
*L'Eucharistie et La Pénitence*

signé 'Bardin [...] 1781' (1)  
 plume et encre brune, lavis brun, rehaussé de blanc  
 (partiellement oxydé), sur papier brun  
 18 x 40,6 cm. (2)

€2,000-3,000

\$2,200-3,200

£1,800-2,600



(1)



(11)

(partie de lot)

42

**JEAN BARDIN  
(MONTBARD 1732-1809 ORLÉANS)**

*Trois sacrements : L'Ordre,  
La Confirmation et L'Extrême-onction*

signé et daté 'Bardin 1786' (1), 'Bardin 1783' (2) et 'Bardin inv.  
del./ 1784' (3)

pierre noire, pinceau, lavis brun, gouache, sur papier brun  
 17,5 x 40,2 cm. (3)

€3,000-5,000

\$3,300-5,300

£2,600-4,300



**43**  
**CHARLES-NICOLAS COCHIN (PARIS 1715-1790)**

*Allégorie de l'Amour : une femme avec une torche allumée conduisant un jeune homme ailé vers un temple dans un encadrement avec putti surmonté par l'allégorie du Temps* signé 'cochin'

pierre noire, plume et encre noire, lavis gris, rehaussé de blanc, traits d'encadrement au lavis vert

11,6 x 14,2 cm.  
 €2,000-3,000

\$2,200-3,200  
 £1,800-2,600

**PROVENANCE**

Marquis de Calvière, avec son montage associé, inscrit et daté 'c.c/ 1741.', puis par descendance ; Christie's, Paris, 17 décembre 2003, lot 47.

Il pourrait s'agir d'un projet d'illustration pour les *Étrennes mignonnes, curieuses et utiles pour l'année 1741* (Paris, 1741), un almanach aujourd'hui introuvable (voir Ch. Michel, *Charles-Nicolas Cochin et le livre illustré au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec un catalogue raisonné des livres illustrés par Cochin 1735-1790*, Genève, 1987, n° 20).



**44**  
**CLÉMENT-PIERRE MARILLIER (DIJON 1740-1808**  
**MELUN)**

*Homme ravivant une femme évanouie, un homme à l'épée*  
*derrière un paravent*

signé et daté 'c.p. marillier. inv. 1775.'

plume et encre brune, lavis brun

8 x 11,6 cm.

€1,500-2,000

\$1,700-2,100  
 £1,300-1,700

**PROVENANCE**

Robert Schumann ; Paris, 7 décembre 1934, lot 90.

Vente anonyme ; Christie's, Paris,  
 15 décembre 2004, lot 93.

**EXPOSITION**

Paris, Musée Carnavalet, *La Vie parisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1928,  
 n° 206 bis.

**GRAVÉ**

par Louis-Michel Halbou.

Le dessin prépare l'illustration galante d'*Ermance, anecdote*  
*française*, à la page 3 du quatrième tome de la collection de  
 nouvelles F.-T.-M. de Baculard d'Arnaud, *Les Épreuves du*  
*sentiment* (Paris, 1775).

**45**  
**JEAN-HENRI-ALEXANDRE PERNET**  
**(PARIS APRES 1763- CIRCA 1789)**

*Fontaine en ruine dans un paysage*

signé 'Pernet'

gouache

44,1 x 67,7 cm.

€6,000-8,000

\$6,500-8,500

£5,200-6,800





(1)

PROVENANT D'UN APPARTEMENT DE L'ÎLE SAINT LOUIS

46

**LOUIS CARROGIS, DIT CARMONTELLE  
(PARIS 1717-1806)**

*Promeneurs aux abords d'un plan d'eau dans un jardin arboré, la terrasse d'un château sur la droite ; et Promeneurs discutant devant un plan d'eau à l'entrée d'un village*

plume et encre noire, aquarelle, rehaussé de blanc  
45,9 x 61 cm. (1) ; 46,5 x 61 cm. (2)

€20,000-30,000

\$22,000-32,000

£18,000-26,000

**PROVENANCE**

Galerie Didier Aaron, Paris, 1993, d'où acquis par le propriétaire actuel.

Le dessin prépare l'illustration galante d'*Ermance, anecdote française*, à la page 3 du quatrième tome de la collection de nouvelles F.-T.-M. de Baculard d'Arnaud, *Les Épreuves du sentiment* (Paris, 1775).

Carmontelle, davantage célèbre pour ses portraits aquarellés de la bonne société sous les règnes de Louis XV et Louis XVI, réalisa également plusieurs grands panoramas appelés encore 'lanterne magique', représentant des paysages peuplés de petits personnages soigneusement vêtus de costume à la mode, peints sur un papier vélin très fin et transparent.

Présentés sous la forme d'un long rouleau, ils étaient insérés dans une boîte en forme de chambre noire et déroulés devant une



(II)

source lumineuse en créant l'illusion d'un paysage presque vivant (*Les quatre saisons de Carmontelle. Divertissement et illusions au siècle des Lumières*, Sceaux, Musée du Domaine Départemental de Sceaux, cat. exp., 2008, pp. 28-33). Certains pouvaient mesurer jusqu'à quarante mètres de long.

La présente paire d'aquarelles provient très probablement d'un de ces rouleaux démantelés illustrant le plus souvent une fête nocturne, un spectacle populaire ou des divertissements en plein air se déroulant dans des jardins colorés savamment agencés.

Plusieurs panoramas fragmentaires sont aujourd'hui connus : au Musée Condé de Chantilly (inv. 1936.3.1 ; 12,6 mètres) ou au Getty Museum de Los Angeles (inv. 96.GC.20 ; 3,77 mètres). Quant à celui du Musée du Domaine Départemental de Sceaux, daté de

1798 et intitulé *Les quatre saisons*, il est complet (inv. 82.41.1 et 2 ; 42 mètres ; *op. cit.*, 2008).

Si Carmontelle s'inspire le plus souvent de jardins ou de châteaux ayant existé, il les transforme et les adapte selon ses besoins. Son propos n'est pas de respecter la topographie des lieux réels mais de faire appel à son imagination comme dans les présentes feuilles : un homme pêche, d'autres se promènent en bateau pendant que certains discutent sur la terrasse du château ou sur le bord du rivage à l'entrée du village.

PROVENANT D'UN APPARTEMENT DE L'ÎLE SAINT LOUIS

47

**ABRAHAM-LOUIS-RODOLPHE DUCROS  
(MOUDON 1748-1810 LAUSANNE)**

*L'Arc de Titus à Rome*

pierre noire, plume et encre de Chine, aquarelle et gouache,  
rehaussé de gomme arabique  
109 x 73,2 cm.

€15,000-25,000

\$17,000-27,000

£13,000-21,000

**PROVENANCE**

Galerie Didier Aaron, Paris, 1990, d'où acquis par le propriétaire  
actuel.

L'artiste suisse arrive à Rome à l'âge de 28 ans à la fin de l'année 1776 et s'y installe pour les trente années suivantes, tout en sillonnant l'Italie et la Sicile. Il puise son inspiration en étudiant les gravures de Piranèse notamment pour sa série des *Vues de Rome et de ses environs* publiée avec le graveur italien Volpato dès 1780. La présente aquarelle, impressionnante par ses dimensions et son souci du détail, fait sans doute partie des nombreuses commandes réalisées pour des clients du Grand Tour, le plus souvent des aristocrates anglais, suédois et russes. L'arc de Titus, érigé à la demande de l'empereur Domitien au 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. pour célébrer la victoire de son frère durant la guerre de Judée, a depuis tout temps fasciné les artistes de Gaspar van Wittel à Contantin Hansen en passant par Piranèse.

Il existe une autre version de cette aquarelle avec quelques différences mais de dimensions similaires conservée au Musée des Beaux-Arts de Lausanne (inv. 816 ; *Abraham-Louis-Rodolphe Ducros. Un peintre suisse en Italie*, cat. exp., Lausanne, Musée des Beaux-Arts, 1998, n° 1). C'est principalement les *macchiette*, ces petits personnages typiques, qui varient d'un dessin à l'autre. Un autre plus petit dessin, uniquement à la plume et encre brune, également conservé à Lausanne et préparatoire à l'aquarelle, ressemble plus à un relevé topographique sans végétation ni personnages (inv. Des. 10 ; *op. cit.*, p. 20, n° 21). L'Italien Giovanni Volpato grava une version à l'eau-forte, dont il existe plusieurs impressions réhaussées à l'aquarelle (par exemple celle du Metropolitan Museum of Art de New York, inv. 2009.390).



48

**LOUIS-NICOLAS DE LESPINASSE  
(POUILLY-SUR-LOIRE 1734-1808 PARIS)**

*Pont flottant sur la Néva à Saint-Pétersbourg ;  
et Voiliers sur la Néva à Saint-Pétersbourg*

signé 'D. L.' (1,2) et inscrit 'Vue de la Neva vers l'occident entre  
l'Eglise de St Isaac/ et les batimens du corps des cadets'  
(verso) (1) et 'Vue de la Neva Vers L'Orient entre le chantier des  
Galleries/ et la 13<sup>e</sup> ligne de Wassili ostroff' (verso)

plume et encre noire, aquarelle et gouache, filigrane  
fragmentaire 'WHAT' (1) et blason (2)

21,7 x 64,7 cm., une paire

€30,000-40,000

\$33,000-43,000

£26,000-34,000

L'artiste, qui était aussi politicien, est surtout admiré pour ses  
vues topographiques d'une grande précision, dont plusieurs furent  
gravées par François-Denis Née. Il illustra l'*Histoire physique,  
morale, civile et politique de la Russie* (Paris, 1783).





PROVENANT D'UN APPARTEMENT DE L'ÎLE SAINT LOUIS

49

**LOUIS-FRANÇOIS CASSAS  
(AZAY-LE-FERRON 1756-1827 VERSAILLES)**

*Archéologues examinant un bas-relief aux abords  
de la ville d'Athènes*

graphite, plume et encre noire, aquarelle  
66,8 x 103,8 cm.

€50,000-80,000

\$54,000-85,000

£43,000-68,000

**PROVENANCE**

Galerie Didier Aaron, Paris, *Catalogue IX*, 2007, n° 17, d'où acquis  
par le propriétaire actuel.

Après quelques années de formation dans sa région natale en Touraine puis à l'Académie de dessin créé par le Duc de Rohan-Chabot, Cassas se spécialise dans la réalisation de dessins topographiques. De ses premiers voyages, après un long séjour à Rome, il accompagna le Duc de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople à travers tout le Proche-Orient et l'Asie Mineure, naîtra son attention toute particulière pour les dessins d'antiquités archéologiques. Les dates du voyage en Grèce de Cassas ne sont pas très bien établies, probablement entre 1786, son départ de Constantinople et 1787, son retour à Rome. Certaines de ses œuvres furent publiées à Paris en 1816 dans les *Grandes vues pittoresques des principaux sites et monuments de la Grèce et de la Sicile, et des sept collines de Rome, dessinées et gravées à l'eau-forte, au trait, par MM. Cassas et Bence ; accompagnées d'une explication des monuments, par M. C.P. Landon (Louis-François Cassas, 1756-1827. Dessinateur, voyageur, cat. exp., Tours, Musée des Beaux-Arts, 1995, pp.109-112).*

Au premier plan de la grande aquarelle réalisée dans un camaïeu de bleu et de vert, un groupe de voyageurs du *Grand Tour* parfait son éducation artistique en discutant devant un bas-relief antique tandis que l'on aperçoit l'Acropole d'Athènes à l'arrière-plan vue depuis le versant sud avec le Parthénon qui domine cette ancienne forteresse et les restes du théâtre de l'Odéon d'Hérode Atticus en contrebas.





PROVENANT D'UN APPARTEMENT DE L'ÎLE SAINT LOUIS

50

**LOUIS-FRANÇOIS CASSAS  
(AZAY-LE-FERRON 1756-1827 VERSAILLES)**

*Vue imaginaire d'un temple en ruine*

signé et daté 'L.f. Cassas/ 1792'

Pierre noire, plume et encre noire, aquarelle,  
filigrane 'D&C BLAUW'

53,7 x 75,4 cm.

€7,000-10,000

\$7,500-11,000

£6,000-8,500

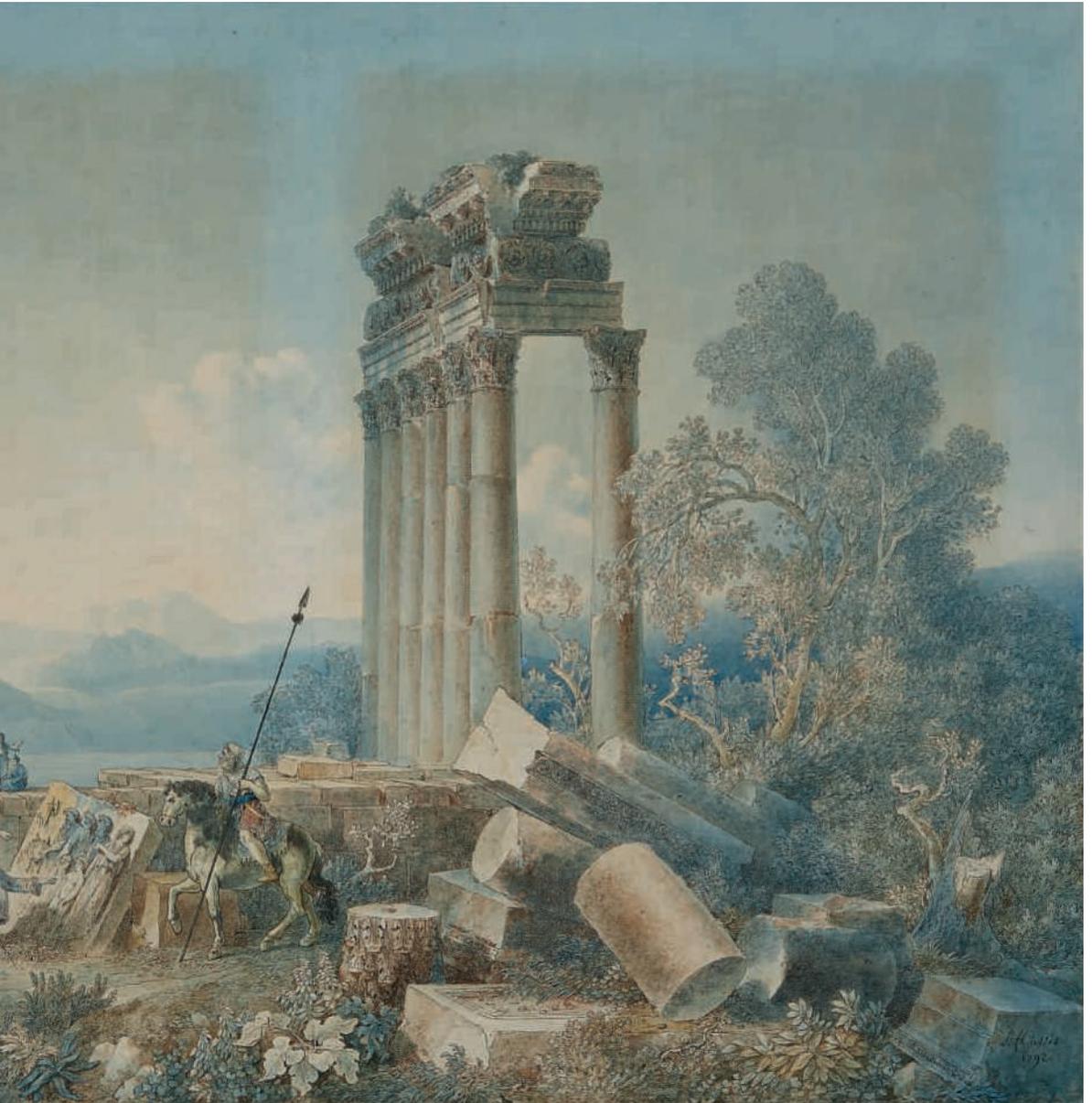
**PROVENANCE**

Galerie Didier Aaron, Paris, 1993, d'où acquis par le propriétaire actuel.

Loin du relevé topographique, les aquarelles de Cassas destinées au commerce sont très souvent des vues pittoresques peuplées de personnages découvrant des sites archéologiques en ruines. L'artiste s'est créé un répertoire de monuments lors de ses nombreuses pérégrinations notamment en Orient et en Asie Mineure qu'il réutilise volontiers dans différents paysages avec souvent la mer à l'arrière-plan comme dans le présent dessin.

L'édifice représenté ici semble s'inspirer du temple de Zeus olympien à Athènes. Une autre aquarelle de même composition, mais vue en sens inverse, est passée en vente chez Bonham's à Londres le 12 décembre 2007, lot 147, sous le titre *Ruines antiques sur les bords de la Mer Noire, près de Trébizonde*, ce qui prouve la confusion qui règne autour de l'identification des sites archéologiques représentés par Cassas. Il est difficile de se prononcer de manière certaine sur l'identité du lieu de la présente aquarelle, d'autant qu'elle ne semble pas avoir fait l'objet d'une gravure titrée.





PROVENANT D'UN APPARTEMENT DE L'ÎLE SAINT LOUIS

51

**LOUIS-FRANÇOIS CASSAS  
(AZAY-LE-FERRON 1756-1827 VERSAILLES)**

*Vue imaginaire des ruines du tombeau d'Antiochus*

*Philopappos à Athènes*

Pierre noire, plume et encre noire, aquarelle,  
filigrane 'D&C BLAUW'

53,7 x 75,4 cm.

€7,000-10,000

\$7,500-11,000

£6,000-8,500

**PROVENANCE**

Galerie Didier Aaron, Paris, 1993, d'où acquis par le propriétaire actuel.

Contrairement au lot précédent, il est beaucoup plus aisé d'identifier le monument funéraire à la forme atypique représenté dans cette aquarelle. Il s'agit du tombeau d'Antiochus Philipappos érigé au sommet de la colline des Muses au sud ouest de l'Acropole d'Athènes entre 114 et 119 après J.-C. Si le monument est bien réel, Cassas prend la liberté de le déplacer sur le bord d'un rivage avec des archéologues en train d'étudier la sculpture en bas-relief qui représente Philipappus, le petit-fils du dernier roi grec de Commagène destitué en 72 après J.-C. et des autochtones enturbannés discutant au pied des ruines.







52

**ANGE-JOSEPH-ANTOINE ROUX  
(MARSEILLE 1765-1835)**

*Trois voiliers d'une flotte génoise, vers 1798*

avec inscription '- Antoine Roux Flotte Génoise - 1798 -' (recto)  
et tamponé 'titré d'un Carnet d'Études d'Ant. ROUX père/  
Marseille - 1798' (au verso du montage)

graphite, plume et encre noire, aquarelle et gouache  
17,8 x 24,5 cm.

€2,000-3,000

\$2,200-3,200

£1,800-2,600

**PROVENANCE**

Collection Fabre, Marseille.



(détail)

■ 53

**ESPRIT-ANTOINE GIBELIN  
(AIX-EN-PROVENCE 1739-1813)**

*Louis XV accordant sa protection à la Chirurgie*  
avec inscriptions 'Inventé et Dessiné par E.A. Gibelin' et titré  
pierre noire, plume et encre noire, lavis gris, sur cinq feuilles  
de papier

39 x 191 cm.

€4,000-6,000

\$4,300-6,400  
£3,500-5,100

**PROVENANCE**

Galerie de Bayser, Paris, 1989.  
Galerie Didier Aaron, Paris, 1993, d'où acquis par le propriétaire  
actuel.

**EXPOSITION**

Paris, Musée de l'Assistance Publique, *La Révolution française et  
les hôpitaux parisiens*, 1989, n° 23, ill.

**BIBLIOGRAPHIE**

J. Gondouin, *Description des écoles de chirurgie dédiée  
à Monsieur de la Martinière*, Paris, 1780.

N. Legrand, *La Galerie historique et artistique de  
la Faculté de Médecine de Paris*, 1903, pp. 36-37.

L. Liard, *L'Université de Paris*, Paris, 1909, p. 15.

N. Legrand, L. Landouzy, *Les Collections artistiques de la faculté  
de Médecine et Paris, inventaire raisonné*, Paris, 1911, pp. 36-37.

J. Locquin, *La Peinture d'histoire en France de 1747 à 1785*,  
Paris, 1912, p. 278.

N. Volle, *Le Néo-classicisme français. Dessins des musées  
de province, cat. exp.*, Paris, Grand Palais, 1974-1975, p. 68.



D'origine aixoise, Gibelin fait son apprentissage auprès du peintre Claude Arnulphy (1697-1786) avant de partir à Rome pour une dizaine d'années. De retour à Paris, il reçoit la commande de plusieurs décorations pour la nouvelle École de Chirurgie construite par Jacques Gondouin (1737-1818), aujourd'hui Faculté de Médecine, 12 rue de l'École de Médecine. Notre dessin est préparatoire à la grande fresque monochrome (5,50 x 22 m. environ) qui ornait le grand amphithéâtre.

Il représente, au centre, Louis XV accordant sa protection à la Chirurgie, à droite, Esculape découvrant les secrets de l'anatomie, et à gauche, des chirurgiens pansant des généraux blessés. La citation placée au bas du dessin puis du projet final rend la scène plus explicite : 'Ils étanchent le sang consacré à la défense de la patrie. La bienfaisance du monarque hâte leurs progrès et récompense leur zèle. Ils tiennent des dieux les principes qu'ils nous ont transmis'.

La fresque ayant été détériorée à cause des intempéries en 1796 – les vitres brisées de la salle laissant entrer la pluie – le présent dessin est donc un témoignage précieux de cette œuvre aujourd'hui détruite, connue également par une gravure publiée dans l'ouvrage de Gondouin en 1780 (*op. cit.*). Gibelin fait preuve d'inventivité dans cette large étude, aux dimensions inhabituelles (près d'un mètre 90 centimètres de long) qui se prête admirablement bien aux contraintes du lieu avec une composition en demi-cercle comme le montre la gravure d'ensemble de l'amphithéâtre (Fig. 1). Gibelin réalisera aussi pour la Faculté de Médecine sept grisailles représentant des statues en trompe-l'œil et deux tableaux pour la salle de l'Académie de Médecine : *La Saignée* et *L'Accouchement* toujours en place à la faculté (Volle ; *op. cit.*).



Lot 53, Fig. 1. D'après Esprit-Antoine Gibelin,  
*Coupe transversale de l'amphithéâtre de l'École de Médecine.*



54

**ANTOINE-CHARLES-HORACE VERNET,  
DIT CARLE VERNET  
(BORDEAUX 1758-1836 PARIS)**

*Un couple d'élégants devant deux mendiants dont  
un jouant de la cornemuse*

signé 'Carle Vernet'

pierre noire, aquarelle, rehaussé de blanc  
29 x 40 cm.

€5,000-7,000

\$5,400-7,500

£4,300-6,000

**GRAVÉ**

par Philibert-Louis Debucourt, publié en 1822, *Le joueur  
de cornemuse* (Paris, Bibliothèque Nationale de France,  
Département des Estampes, et de la Photographie,  
cote DC 34B).



55

**NICOLAS II HUET  
(PARIS 1788-1827)**

*Une lionne d'Afrique et son lionceau*

signé et daté 'Huet fils 1808'

aquarelle et gouache sur traits gravés, sur papier beige  
27,1 x 37,7 cm.

€6,000-8,000

\$6,500-8,500

£5,200-6,800

Cette gravure a été délicatement mise en couleur à l'aquarelle par Nicolas Huet lui-même, peintre officiel du Museum d'Histoire Naturelle et de la Ménagerie de l'impératrice Joséphine, qui signe son œuvre à la plume et encre brune. La lettre a été coupée de cet exemplaire, probablement par une volonté d'élever au rang de dessin original l'estampe rehaussée par l'artiste. Un exemplaire non rehaussé de l'estampe des Frères Lambert et avec la lettre est conservé à la Bibliothèque Nationale de France à Paris (Département des Estampes et de la Photographie, cote DC 15.b).

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

56

**PIERRE-PAUL PRUD'HON  
(CLUNY 1758-1823 PARIS)**

*Lavandières et barque sous un pont*

avec inscription 'par prud'hon' (au recto d'un ancien montage)  
et signé (?) 'P P Prudhon 1797' (au verso d'un ancien montage)  
pierre noire et craie blanche sur papier bleu  
42,2 x 24,9 cm

€40,000-60,000

\$43,000-64,000

£35,000-51,000

**PROVENANCE**

Probablement vente anonyme ; Hôtel Drouot, Paris, 28 février 1877, lot 181 ('Pont de Charenton avec des femmes lavant du linge. Beau et intéressant dessin du maître [...]').

Vente anonyme ; Hôtel Drouot, Paris, 24 février 1883, lot 40 ('Paysage avec pont et laveuses, au premier plan. Beau dessin').

Vente anonyme ; maison de vente et lieu inconnus, 20 février 1886, lot 124.

Henri Lacroix ; Hôtel Drouot, Paris, 27-29 janvier 1903, lot 236 (décrit comme signé et daté 1797 au verso).

Vente anonyme ; Sotheby's, New York, 23 janvier 2008, lot 213.

**BIBLIOGRAPHIE**

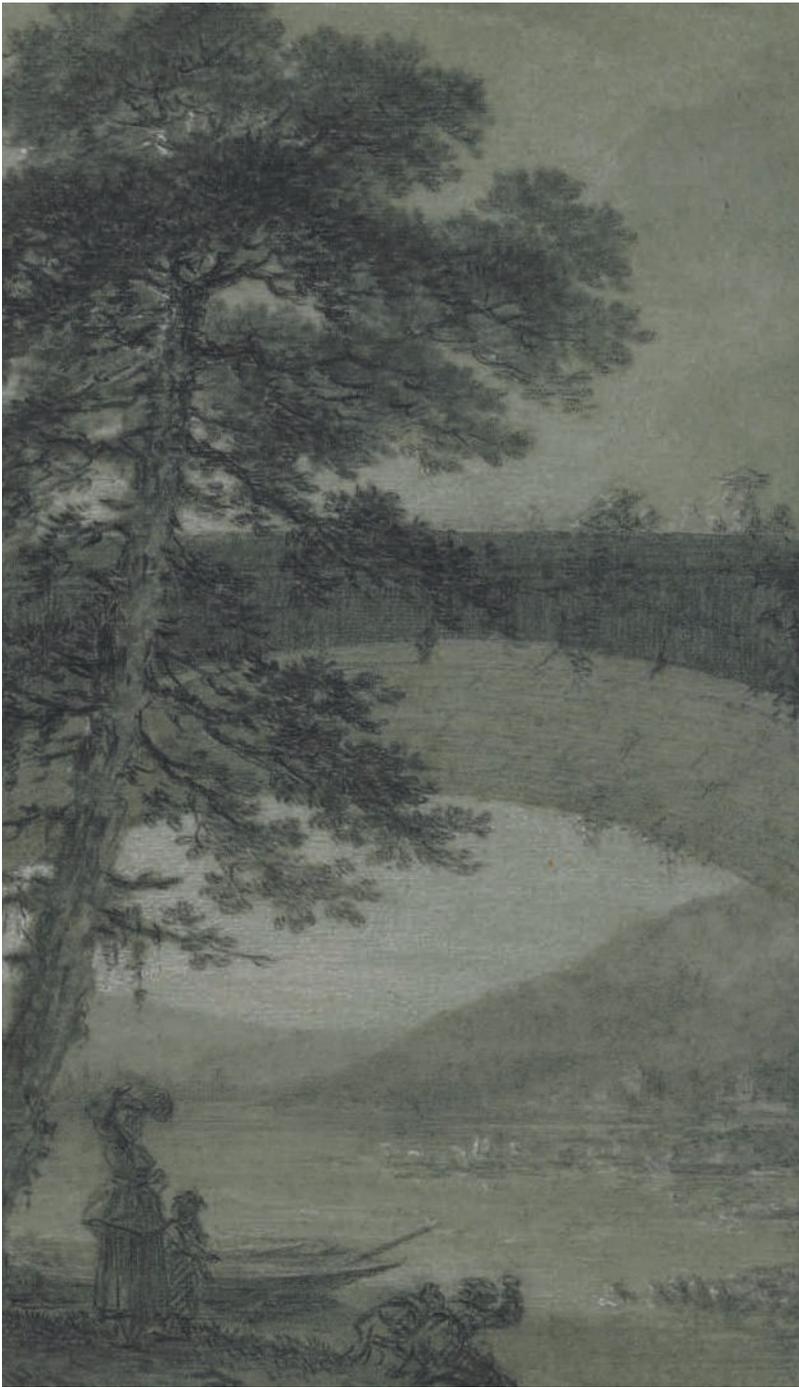
J. Guiffrey, *L'Œuvre de Pierre-Paul Prud'hon*, Paris, 1924, n° 1308.

Ceci est l'un des neuf dessins de paysage de Prud'hon mentionnés par Guiffrey dans son catalogue raisonné des dessins et peintures de l'artiste (*op. cit.*, n°s 1301-1309). Comparé aux dessins représentant d'autres sujets, en particulier les nus académiques, pour lesquels l'artiste est si renommé, ce nombre est très faible. Le pont représenté ici a été identifié comme celui de Charenton, dans le catalogue de 1877, mais il semble y avoir trop de différences avec les représentations contemporaines de ce pont pour retenir cette hypothèse.

Le rendu sensible de l'arbre peut être comparé à celui du *Paysage dit de Malmaison*, un dessin dans la collection Thaw à la Morgan Library and Museum New York (inv. 1997.86 ; S. Laveissière, *Prud'hon ou le rêve du bonheur*, cat. exp., Paris,

Grand Palais, 1997-1998, n° 216). La date inscrite au verso, 1797, n'est probablement pas autographe, mais pourrait bien indiquer l'année où Prud'hon fit le dessin.

Le sujet de l'esquisse est celui de la réunion des âmes de Malvina, fille de Toscar, et d'Oscar, fils du barde Ossian. Quand elle apprend la mort d'Oscar, tué par ses ennemis, Malvina s'attache à Ossian jusqu'à la mort de ce dernier. Girodet choisit de représenter un moment non décrit dans le poème : Oscar accueillant l'âme de Malvina dans le paradis d'Odin. Une scène proche, également illustrée par Girodet, est celle des ombres d'Evirallina et d'Oscar glissant dans le vent du soir, dont il existe un dessin au Musée Girodet, Montargis (inv. 71.15 ; Foster dans Bellenger, *op. cit.*, n° 26, ill.).



57

**ANNE-LOUIS GIRODET DE ROUCY-TRIOSON  
(MONTARGIS 1767-1824 PARIS)**

*Les Âmes de Malvina et Oscar*

signé 'GT'

huile sur papier marouflé sur toile

31,7 x 24 cm.

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

£8,600-13,000

**PROVENANCE**

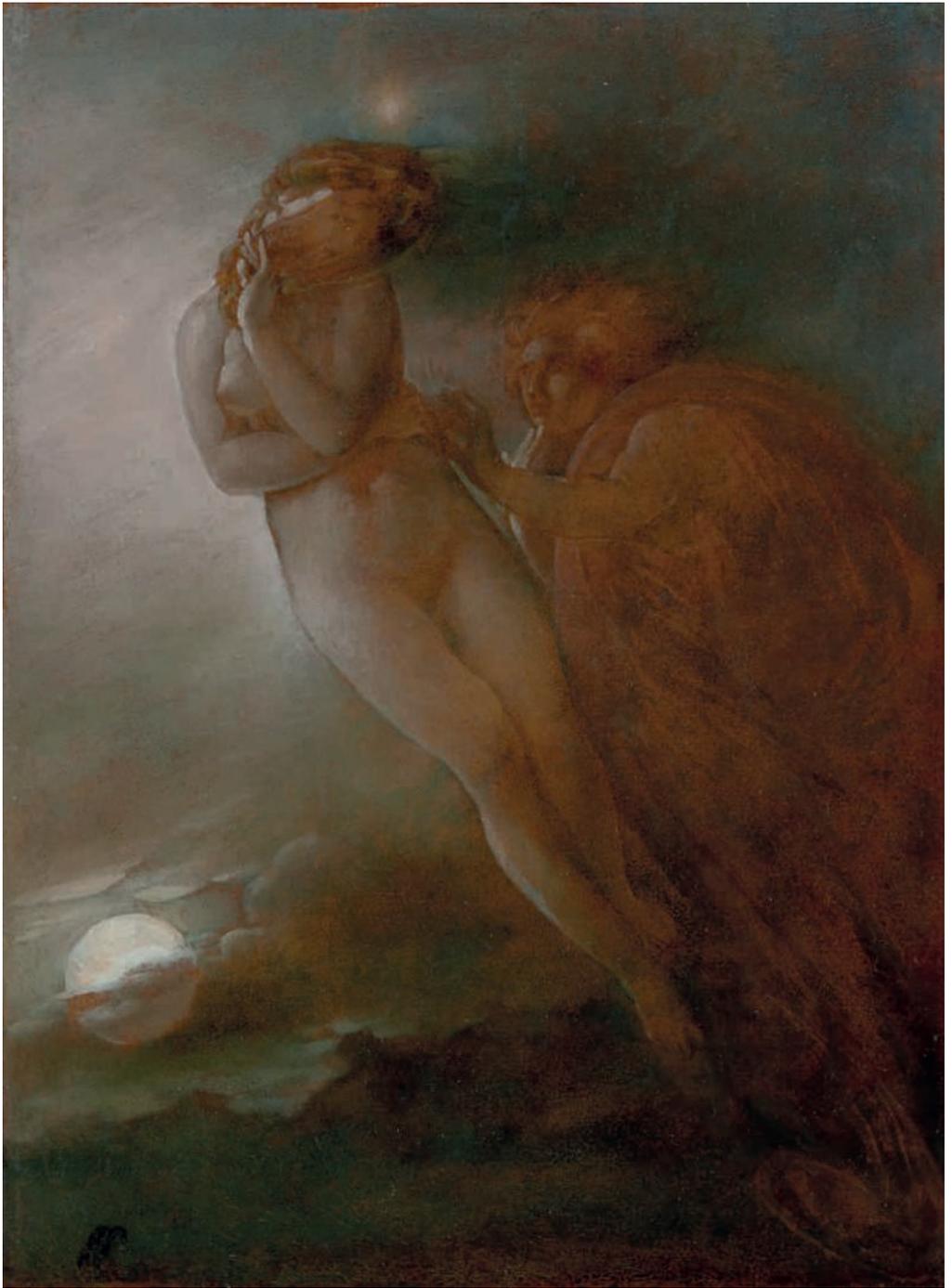
Vente de l'atelier de l'artiste; Paris, 11 avril 1825, lot 98  
'Sujet d'un enlèvement, groupe de deux figures éclairées par  
la lune, esquisse', adjudé 171 francs à Alexis-Nicolas Pérignon.

**BIBLIOGRAPHIE**

R.-J. te Rijdt, *De Watteau à Ingres. Dessins français du XVIII<sup>e</sup> siècle  
du Rijksmuseum, Amsterdam*, cat. exp. Amsterdam,  
Rijksprentenkabinet, Rijksmuseum, et Paris, Institut  
Néerlandais, 2002-2003, p. 260, sous le n° 87.

Aucun artiste français ne s'est tant laissé inspirer que Girodet par les œuvres d'Ossian, la très populaire mystification littéraire de l'Écossais James MacPherson, dont la première édition complète apparut en 1765 (voir Carter Foster dans S. Bellenger, *Girodet, 1767-1824*, cat. exp. Paris, Musée du Louvre, et autres lieux, 2005-2007, pp. 234-255).

Des peintures et dessins du peintre de Montargis illustrent différents chants du poème, et certaines de ces compositions existent même en plusieurs versions. Ainsi, de la présente esquisse à l'huile existe une sorte de traduction à la plume et à la pierre noire, conservée au Rijksmuseum, Amsterdam (inv. RP-T-1961-15 ; voir Te Rijdt, *op. cit.*, n° 87). Le dessin précéda probablement l'esquisse, où certains détails, notamment l'épée fantôme d'Oscar, furent supprimés.



58

## ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

*Une école de dessin au Louvre : quatorze dessinateurs assis autour d'une table, le comte de Forbin, le vicomte de Senonnes et des invités*

numéroté '89' (sur le montage) et avec inscriptions  
'Représente le Salon du Vicomte de Senonnes au Louvre  
Document de famille très remarquable' et 'Mr de Senonnes était  
à cette époque Conservateur au Louvre Piece de famille unique'  
(sur le cadre)

mine de plomb, lavis brun

25,8 x 37,5 cm.

€8,000-12,000

\$8,600-13,000

£6,900-10,000

### PROVENANCE

Alexandre de la Motte Baracé, vicomte de Senonnes,  
puis par descendance.

Vente anonyme; Christie's, Paris, 27 mars 2003, lot 153.

Ce dessin représente un groupe de jeunes artistes dessinant dans le salon du vicomte de Senonnes, secrétaire général des Musées Royaux au Louvre. Autour de la table se trouve également un groupe de spectateurs, dont un hussard entouré de jeunes filles. Le comte de Forbin (1777-1841) est debout à gauche, un dossier sous le bras, parlant probablement avec Alexandre de la Motte Baracé, vicomte de Senonnes (1781-1840). Le peintre et caricaturiste Horace Vernet (1789-1863) est représenté au centre du dessin, assis de profil devant une des lampes Carcel. La figure, debout à droite, portant une légion d'honneur, est très probablement le peintre Pierre-Narcisse Guérin (1771-1833), nouvellement nommé professeur de l'École des Beaux-Arts. Un buste du roi Louis XVIII est posé au dessus du cabinet, dominant la pièce éclairée uniquement à l'aide de deux lampes Carcel. Le Comte de Forbin, peintre de formation et ami de Granet, devient directeur des Musées Royaux à la suite de Dominique-Vivant Denon fin 1816. Il est représenté ici en visite de son bureau voisin et transporte des dossiers sous le bras. Il est aisément reconnaissable grâce aux portraits d'époque comme celui de Paulin Guérin (1783-1855). En 1817, il obtint de partir au Levant et embarque sur la frégate *La Cléopâtre*. Il rentre en 1818 avec des antiquités acquises pour le Musée Royal. La scène représentée peut donc avoir eu lieu au début de 1817 ou plutôt entre le retour de Forbin de son voyage au Levant, en 1818, et le départ de Senonnes du Louvre, en 1821.

La réunion est soit un concours privé ou un événement mondain où les artistes dessinent avec application afin de montrer à des futurs mécènes de quoi ils sont capables.







59

**ALEXANDRE-ÉVARISTE FRAGONARD  
(GRASSE 1780-1850 PARIS)**

*Don Juan et Leporello rencontrent la statue  
du Commandeur au cimetière*

signé 'A. fragonard'

mine de plomb, plume et encre brune, aquarelle,  
rehaussé de gomme arabique

35,3 x 26,6 cm.

€4,000-6,000

\$4,300-6,400

£3,500-5,100

**PROVENANCE**

Parker Gallery, Londres (selon une étiquette au verso du cadre).

Plutôt que le *Don Juan* de Molière, Fragonard *filis*, grand amateur d'opéra, représente ici probablement la fameuse scène du cimetière du *Don Giovanni* de Mozart de 1787. Donnée pour la première fois à Paris à 1805, l'opéra connut un grand succès auprès du public français. La composition est dominée par la statue du commandeur assassiné par le séducteur de sa fille, qui accepte l'invitation de venir au 'festin de pierre' qui conclut l'opéra. Le serviteur du don, Leporello, tombe par terre d'effroi. L'aquarelle est très proche d'une peinture, datée vers 1830-1835, du Musée des Beaux-Arts de Strasbourg (voir D. Jacquot, *Le Musée des Beaux-Arts de Strasbourg. Cinq siècles de peinture*, Strasbourg, 2006, pp. 228-229). Il est vraisemblable que cette toile précéda le dessin, qui est plus détaillé dans les costumes et autres passages. Une aquarelle illustrant un autre épisode de l'histoire apparut récemment sur le marché de l'art (Hôtel Drouot, Paris, 13 novembre 2013, lot 30) ; comme dans le cas du présent dessin, il existe une version peinte de la composition, au Musée d'art Roger-Quilliot à Clermont-Ferrand (inv. 975.71).



■ 60

**JOSEPH-ZÉPHYRIN GENGEMBRE  
(PARIS CIRCA 1818-CIRCA 1870)**

*Portrait de Colette-Caroline Degraet*

signé et daté 'zj. Gengembre/ 1839'

mine de plomb, fusain, craie blanche, estompe  
52,4 x 43 cm.

€3,000-5,000

\$3,300-5,300

£2,600-4,300

Artiste oublié, Joseph-Zéphyrin Gengembre fit probablement ses débuts dans l'atelier d'Auguste Couder (1790-1873 ?) avant de parfaire son éducation artistique chez Jean-Auguste-Dominique Ingres (1789-1867). Il participa au Salon à partir de 1839 et exposa régulièrement des tableaux et des dessins jusqu'en 1870.

Comme l'indique le papier de montage aux inscriptions en néerlandais, le cadre de ce dessin est probablement d'origine. Il a été réalisé dans la ville de Gand où résidait le couple : Philippe-Jacques Baertsoen (1791-?) et le présent modèle Colette-Caroline Degraet (1805-1875)



61

**LOUIS-GABRIEL-EUGÈNE ISABEY  
(PARIS 1803-1886)**

*Pêcheurs dans un voilier remontant un filet  
chargé de poissons*

mine de plomb, aquarelle, rehaussé de gomme arabique,  
grattage  
31,7 x 45,6 cm.

€3,000-4,000

\$3,300-4,300

£2,600-3,400



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

**62**

**HENRI-JOSEPH HARPIGNIES**  
**(VALENCIENNES 1819-1916 SAINT-PRIVÉ)**

*Paysage avec une rivière*

signé et daté 'h' harpignies 1914'

aquarelle

25,5 x 35,8 cm

€3,000-5,000

\$3,300-5,300

£2,600-4,300



63

**GEORGE SAND  
(PARIS 1804-1876 NOHANT-VIC)**

*Paysage lacustre arboré (recto) ; Essais de couleurs (verso)*

avec inscriptions 'Je certifie que cette aquarelle/ est de ma grand'mère George/ Sand et a été peinte en 1871./ Aurore Sand' (au dos du cadre)

aquarelle et gouache, dentrite sur papier Bristol  
12,1 x 15,8 cm.

€3,000-5,000

\$3,300-5,300

£2,600-4,300

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

64

**GEORGES MICHEL (PARIS 1763-1843)**

*Étude d'un saule écimé (recto) ;  
Maisons le long d'une rue d'un village (verso)*

avec inscription 'Michel' (verso, deux fois)  
pierre noire, plume et encre grise, aquarelle  
30,2 x 18,5 cm

€1,200-1,800

\$1,300-1,900

£1,100-1,500

PROVENANCE

Marque de collection non identifiée (pas dans Lugt).





PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

**65**

**FRANÇOIS-AUGUSTE ORTMANS  
(PARIS 1826-1884 PARIS OU FONTAINEBLEAU)**

*Vue dans la forêt de Fontainebleau*

signé et daté 'Augt. Ortmans. 1872.'

pinceau, aquarelle et gouache sur papier brun

17,8 x 26,2 cm

€4,000-6,000

\$4,300-6,400

£3,500-5,100

**EXPOSITION**

J. Berville (sa marque, pas dans Lugt), et son (?) numéro '3609'  
(verso).

W. M. Mark Brady & Co., New York.

Colnaghi, Londres, *Catalogue*, 2000, n° 42, d'où acquis  
par le propriétaire actuel.



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

66

**JEAN-FRANÇOIS MILLET**  
**(GRUCHY 1814-1875 BARBIZON)**

*Bergère et son troupeau à la nuit tombée*

signé 'J.F. Millet'

pierre noire, pastel et aquarelle

31,8 x 22,1 cm

€100,000-150,000

\$110,000-160,000

£86,000-130,000

**PROVENANCE**

Vente anonyme ; Christie's, New York, 25 janvier 2007, lot 91.



Fig. 1. Jean-François Millet, *Bergère et son troupeau*, localisation inconnue

Dans son ouvrage monumental en trois volumes sur l'œuvre de Millet, Étienne Moreau-Nélaton écrit que 'Les bergers de Millet sont légion' (*Millet, raconté par lui-même*, Paris, 1921, III, p. 5). En effet, le thème des bergers et bergères conduisant leurs troupeaux fut un des sujets de prédilection de Millet dans les années 1850-1870. Il rencontrait fréquemment ces bergers lors de ces promenades de fin d'après-midi dans la plaine de Chailly-en-Bière, en lisière de la forêt de Fontainebleau, et ils apparaissent fréquemment dans ses gravures, dessins et peintures.

Dans ce dessin, une jeune bergère, le regard perdu au loin, est suivie de son troupeau gardé de près par des chiens de berger. A l'arrière plan, le soleil se couche tandis que la lune se lève, ce qui ne laisse que peu de temps à la bergère pour ramener en sécurité son troupeau à la bergerie. C'est probablement dans ce type de dessins que Millet excelle ; ils montrent non seulement la maîtrise technique de l'artiste, mais aussi sa capacité à fournir à chaque être vivant représenté une expression propre, qu'il s'agisse d'une bergère rêveuse, d'un chien alerte ou d'un mouton débonnaire.

En 1874, Millet peignit une bergère dans une pose très similaire, également suivie de son troupeau sur la gauche et d'un chien sur la berge d'une rivière à droite (Fig. 1 ; Moreau-Nélaton, *op. cit.*, p. 13, ill. 294). Bien que comparable dans sa composition, notre dessin très achevé et signé ne constitue pas une étude préparatoire mais plutôt une œuvre à part entière.

Deux autres dessins sur ce thème et présentant de grandes similitudes sont conservés au Museum of Fine Arts de Boston (vers 1863-64) et au Frick Art and Historical Center de Pittsburgh (vers 1863-66 ; A.R. Murphy *et al.*, *Jean-François Millet. Drawn into the light*, cat. exp., Williamstown, Sterling and Francine Clark Art Institute, Pittsburgh, Frick Art and Historical Center, et Amsterdam, Van Gogh Museum, 1999, n<sup>os</sup> 62 et 73).

L'attribution a été confirmée par Alexandra R. Murphy lors de la vente Christie's en 2007 après examen photographique de l'œuvre.





COLLECTION ARISTOCRATIQUE EUROPÉENNE

67

**JEAN-FRANÇOIS MILLET**  
**(GRUCHY 1814-1875 BARBIZON)**

*Jeune femme relevant sa robe*

signé 'J.F. Millet'

sanguine, pierre noire, estompe

29,4 x 19,2 cm.

€15,000-20,000

\$17,000-21,000

£13,000-17,000



**68**  
**HENRI LEBASQUE**  
**(CHAMPIGNÉ 1865-1937 LE CANNET)**

*Un faucheur vu de dos*

signé 'Lebasque'  
fusain, craie blanche sur papier brun, anciennement gris, piqueté  
pour transfert  
47,6 x 31,2 cm.

€2,000-3,000

\$2,200-3,200

£1,800-2,600

69

**LÉON-AUGUSTIN LHERMITTE  
(MONT SAINT-PÈRE 1844-1925 PARIS)**

*Femme se déshabillant à la lumière d'une chandelle*

fusain, estompe  
60,3 x 43,5 cm.

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

£8,600-13,000

**PROVENANCE**

offert par l'artiste à Gustave Goetschy.

**BIBLIOGRAPHIE**

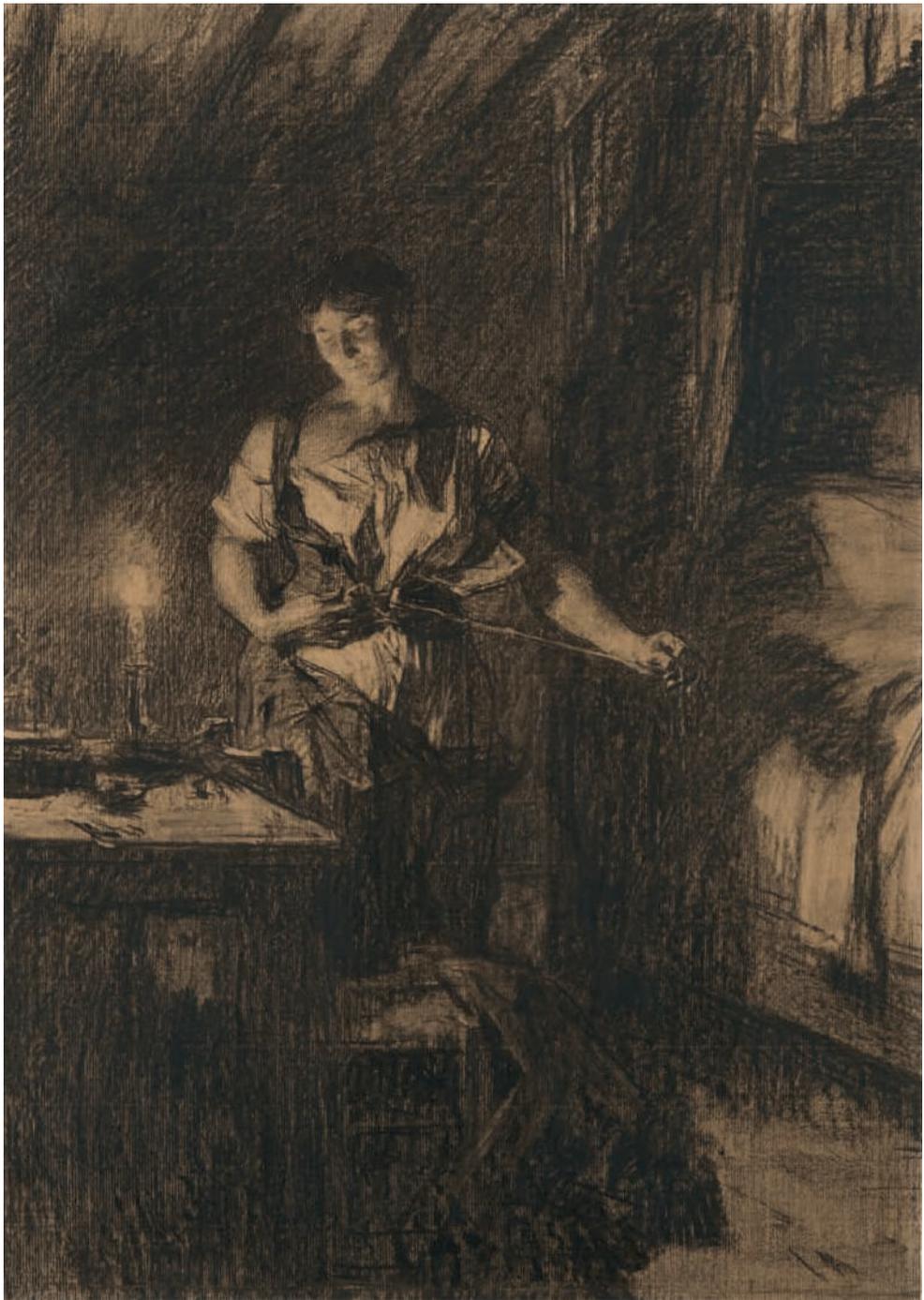
M. Le Pelley Fonteny, *Léon-Augustin Lhermitte*.  
*Catalogue raisonné*, Paris, 1991, p. 456, n° 756.

**GRAVÉ**

dans *Paris-Noël* en photogravure, 1888.

Cette œuvre de grand format a été réalisée en 1885 et peut être rapprochée d'autres dessins de Lhermitte souvent datés de la même période comme *Le Réveillon* ou *Le Souper en famille* (1883, localisation inconnue), *La Sortie du bain* (collection particulière), *Le Coucher* (1885, collection particulière), *Trois fileuses* ou *La Veillée* (1891, Toronto, M. et Mme Joseph Tanenbaum) (*op. cit.*, n° 409-1, 431, 449 et 525).

Ce dessin a fait partie des collections de Gustave Goetschy (né en 1814), célèbre critique d'art, créateur en 1884 de la luxueuse revue *Paris-Noël*. Revue littéraire et artistique, elle présentait poèmes, nouvelles, chansons des auteurs en vogue (Catulle Mendès, Paul Arène, Judith Gautier, Guy de Maupassant, Jean Richepin, Paul Bourget, etc.), richement illustrés par des artistes tels que Jean Lorrain, Louise Abbéma, Georges Rochegrosse ou Léon Lhermitte.



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

**f70**

**HONORÉ DAUMIER  
(MARSEILLE 1808-1879 VALMONDOIS)**

*Le Plaidoyer*

signé 'h Daumier'  
traces de pierre noire, plume et encre noire et rouge, deux tons  
de lavis gris, gouache bleue, traces de filigrane '...IST'  
19,4 x 23,9 cm.

€150,000-250,000

\$170,000-270,000

£130,000-210,000

**PROVENANCE**

Collection Dubreuil, Paris.  
Émile Strauss, Paris; Galerie Georges Petit, Paris, 3-4 juin 1929,  
lot 4, ill. (150,000 francs).  
M. Knoedler & Co., Inc., New York.  
Mrs. Jean Alexander, New York; Sotheby's, New York,  
14 mai 1986, lot 109.  
Richard Thune.  
Ronald Lauder, New York.  
Vente anonyme; Christie's, New York, 5 mai 1998, lot 2.  
Vente anonyme; Christie's, New York, 31 janvier 2013, lot 88.  
Jean-Luc Baroni, Londres, *Catalogue*, 2014, n° 50, d'où acquis  
par le propriétaire actuel.

**EXPOSITION**

Paris, École des Beaux-Arts, *Peintures, aquarelles, dessins et  
lithographies des maîtres français de la caricature et de la peinture  
de mœurs au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1888, n° 391 (intitulé *La Plaidoirie*,  
avec dimensions de l'œuvre encadrée).  
Paris, École des Beaux-Arts, *Exposition Daumier*, mai 1901,  
p. 48, n° 274.

**BIBLIOGRAPHIE**

E. Klossowski, *Honoré Daumier*, Munich, 1923, n°163.  
'Auktionsnachrichten', *Kunst und Künstler*, XXVII, 1929, p. 370  
(répertorié comme *Der Verteidiger*).  
E. Fuchs, *Der Maler Daumier (Nachtrag—Supplement)*, Munich,  
1930, n° 320c.  
K. E. Maison, *Honoré Daumier. Catalogue raisonné of the  
paintings, drawings and watercolours*, Londres, 1967, II,  
n° 667, pl. 255.  
M. Pantazzi, dans *Daumier 1808-1879*, cat. exp., Ottawa,  
National Gallery of Canada and elsewhere, 1999-2000,  
n° 289 (non exposé).

Dès le début de sa carrière, Daumier s'est montré très intéressé par le monde de la Justice et des avocats. Habitant juste en face du Palais de Justice de Paris, le jeune Daumier avait l'habitude de s'y rendre et de dessiner ses occupants. En 1820, l'artiste fut employé chez un huissier ce qui lui permit d'avoir une connaissance de première main du monde judiciaire. Mais il acquit aussi une vue directe et inattendue du système judiciaire et des prisons après avoir caricaturé le Roi Louis-Philippe (1773-1850) sous la forme du Gargantua de Rabelais. Pour ce qui était alors considéré comme un crime, l'artiste fut condamné à six mois en prison. Au lieu de se morfondre, Daumier mis à profit sa détention pour se lancer dans une série d'aquarelles, les *Chimères de l'imagination*.





Après sa libération, loin de se tenir à l'écart des sujets judiciaires, le Palais de Justice devint son principal sujet. Plus tardivement dans sa carrière, il travailla pour le quotidien *Le Charivari* dans lequel il publia les *Gens de Justice* (1845-1848) et les *Physionomies du Palais de Justice* (1852). Lorsque dans les années 1860 le contrat de Daumier avec le *Charivari* fut interrompu, la situation financière de l'artiste se détériora rapidement. Cependant, Daumier surmonta cette situation en commençant à produire des dessins d'un grand fini ainsi que des peintures pour le grand public parmi lequel se trouvait des amateurs et collectionneurs avertis.

Notre dessin appartient à cette catégorie et est datable de 1864-1865, c'est-à-dire les années décrites par K. E. Maison comme le temps 'où son génie en tant que dessinateur est à son zénith' (1967, *op. cit.*, p. 11). Durant cette période, Daumier produisit les meilleures œuvres de la série *Scènes de la Cour*, mais aussi le *Wagon de troisième classe* ou *Don Quichotte*.

L'avocat est ici représenté dans un geste théâtral, il pointe ses deux index sur un document dans lequel semble se trouver la preuve de l'innocence de son client. À côté de ce document figure un chapeau, symbole de sa profession et de son pouvoir. Comme Colta Ives l'a écrit 'ces figures ne représentent en fin de compte ni les juges ni les avocats, mais des personnifications de la faiblesse humaine habillées en robes noires' ('Lawyers and the Courts', dans *Daumier drawings*, cat. exp., New York, The Metropolitan Museum of Art, 1992, p. 175).

L'interruption de la parution des œuvres de Daumier ne fut pas très longue. En 1862, l'artiste travaillait à des lithographies pour des illustrations dans les journaux *Le Boulevard* et l'hebdomadaire *Le Monde Illustré* et en 1863, l'artiste fut réintégré au *Charivari* en tant qu'illustrateur. Le Palais de Justice continua à être un sujet de prédilection, une gravure intitulée *Je crois vous avoir prouvé que mon client...*, proche de notre dessin, fut publiée dans le *Charivari* en 1864 (Fig. 1). Elle montre un avocat défendant un homme constamment trahi par sa femme. L'avocat se tient au centre plongeant dans l'ombre son humble client assis à ses côtés, le regard concentré de ce dernier donne à son visage l'apparence d'un masque.

Caractéristique de Daumier, si apprécié pour son humour, un jeu de mot réside dans un petit détail de notre dessin. Il traduit l'expression 'brasser du vent' par la présence d'un nuage formé d'une simple touche de lavis gris clair devant la bouche de l'avocat, laissant entendre que sa plaidoirie est vaine.

Émile Strauss (1844-1929), qui semble le premier propriétaire de ce dessin, était lui-même avocat. Il était une connaissance de la famille Rothschild et surtout connu pour s'être marié avec Geneviève Halévy (1849-1926), ancienne femme du compositeur Georges Bizet et grande salonnière de son temps.





71

**JOHAN-BARTHOLD JONGKIND**  
**(LATTROP 1819-1891 LA CÔTE SAINT-ANDRÉ)**

*Charrette à la côte Saint-André (recto);*  
*et Rue du Faubourg Saint-Jacques à Paris (verso)*

inscrit et daté 'La Côte St André 4 Sept 1879' (recto),  
'faubourg St Jacques. Paris' et avec inscription '32 x 27 5' (verso)  
pierre noire, aquarelle et gouache  
16,5 x 25,4 cm.

€2,000-3,000

\$2,200-3,200

£1,800-2,600

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (L. 1401).

Joséphine Fesser, puis par descendance au propriétaire actuel.



(verso)



(recto)

72

**JOHAN-BARTHOLD JONGKIND  
(LATTROP 1819-1891 LA CÔTE SAINT-ANDRÉ)**

*Femmes assises dans le Jardin du Luxembourg (recto) ;  
et Étude d'arbres (verso)*

inscrit, daté et numéroté 'Luxembourg 24 Juillet 1887'; '21'  
(recto), '29 Juillet 1887 Luxembourg' (verso)

Pierre noire, pinceau, lavis brun, aquarelle  
12,8 x 21,1 cm.

€2,500-3,500

\$2,700-3,700

£2,200-3,000

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (L. 1401).

Joséphine Fesser, puis par descendance au propriétaire actuel.



(verso)



(recto)

73

**JOHAN-BARTHOLD JONGKING  
(LATTROP 1819-1891 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ)**

*Deux femmes assises dans le Jardin du Luxembourg  
(recto) ; et Croquis avec annotations (verso)*

inscrit et daté 'au Jardin de Luxembourg/ mardi 12 Juillet 1887',  
annoté 'anne d'autriche/ Reine de France/ 1602-1666/ anne  
de Bretagne/ Reine de France/ 1476-1514/ Dimanche/  
24 Juillet 87' (sur le montage) et numéroté '24'

pierre noire, aquarelle et gouache, sur deux feuilles de papier  
12,9 x 21,1 cm.

€2,500-3,500

\$2,700-3,700

£2,200-3,000

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (L. 1401).  
Joséphine Fesser, puis par descendance au propriétaire actuel.



(recto)



74

**JOHAN-BARTHOLD JONGKIND  
(LATTROP 1819-1891 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ)**

*Les bords de l'Isère à Grenoble, le Fort Rabot  
à l'arrière-plan*

inscrit et daté 'Le Fort Rabot. /1 Juin 1885/ La Port de France  
a Grenoble' et numéroté '24'

pierre noire, aquarelle et gouache, sur deux feuilles de papier  
16,9 x 50,6 cm.

€2,500-3,500

\$2,700-3,700

£2,200-3,000

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (L. 1401).

Joséphine Fesser, puis par descendance au propriétaire actuel.



75

**JOHAN-BARTHOLD JONGKIND  
(LATTROP 1819-1891 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ)**

*Les bords de la Saône à Lyon*

signé, daté et inscrit 'La Saone/ Lyon 23 aout 1874 Jongkind'  
pierre noire, aquarelle et gouache  
15 x 29 cm.

€2,500-3,500

\$2,700-3,700

£2,200-3,000

**PROVENANCE**

Joséphine Fesser, puis par descendance au propriétaire actuel.





Lyon 23 Nov 1874 - J. M. W. Turner



76

PROVENANT DE L'ATELIER DE FEDERICO ZANDOMENEGHI (LOTS 76 À 84).

**76**  
**FEDERICO ZANDOMENEGHI**  
**(VENISE 1841-1917 PARIS)**

*Femme assise se coiffant*

fusain, craie blanche, sur papier beige  
 32 x 24 cm.

€3,000-5,000

\$3,300-5,300

£2,600-4,300

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (pas dans Lugt),  
 puis par descendance.

**BIBLIOGRAPHIE**

E. Piconi, *Zandomenighi*, Bramante, 1991, n° 748.

Considéré comme l'un des thèmes de prédilection de l'artiste, la jeune femme assise se coiffant devant un miroir se retrouve dans un tableau daté 1891 représentant la jeune fille de dos et conservé dans une collection particulière parisienne (F. Dini, *Federico Zandomenighi. La vita e le opere*, Florence, 1989, n° 123, ill.).



77

**77**  
**FEDERICO ZANDOMENEGHI**  
**(VENISE 1841-1917 PARIS)**

*Jeune fille s'habillant*

fusain sur papier beige  
 36 x 24 cm.

€1,500-2,000

\$1,700-2,100

£1,300-1,700

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (pas dans Lugt),  
 puis par descendance.

La jeune femme en train de mettre ou de retirer sa chemise est un thème récurrent dans l'œuvre dessiné et peintre de Zandomenighi. Une huile sur toile, représentant une femme plus âgée que la présente fillette mais avec le même regard dirigé vers sa bretelle et une gestuelle identique, est conservé dans une collection particulière à Montecatini (F. Dini, *Federico Zandomenighi. La vita e le opere*, Florence, 1989, n°104).



(partie de lot)

78

**FEDERICO ZANDOMENEGHI**  
(VENISE 1841-1917 PARIS)

*Deux jeunes filles assises tenant un bouquet de fleurs ;  
et Jeune fille assise tenant un bouquet de fleurs*

fusain sur papier beige

44,5 x 38 cm. (1) ; 46 x 23,5 cm. (2)

€3,500-5,000

\$3,800-5,300

£3,000-4,300

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (pas dans Lugt),  
puis par descendance.

Cette jeune femme coiffée d'un chignon, assise de profil, vêtue d'une robe nouée à la taille et regardant le paysage est préparatoire à *l'Attente*, une huile sur toile dans une collection privée milanaise (Piceni, *op. cit.*, n° 387).



79

**FEDERICO ZANDOMENIGHI  
(VENISE 1841-1917 PARIS)**

*Jeune femme au corsage rouge assise devant une maison*

mine de plomb, pastel, sur papier beige  
53,7 x 44,3 cm.

€15,000-20,000

\$17,000-21,000

£13,000-17,000

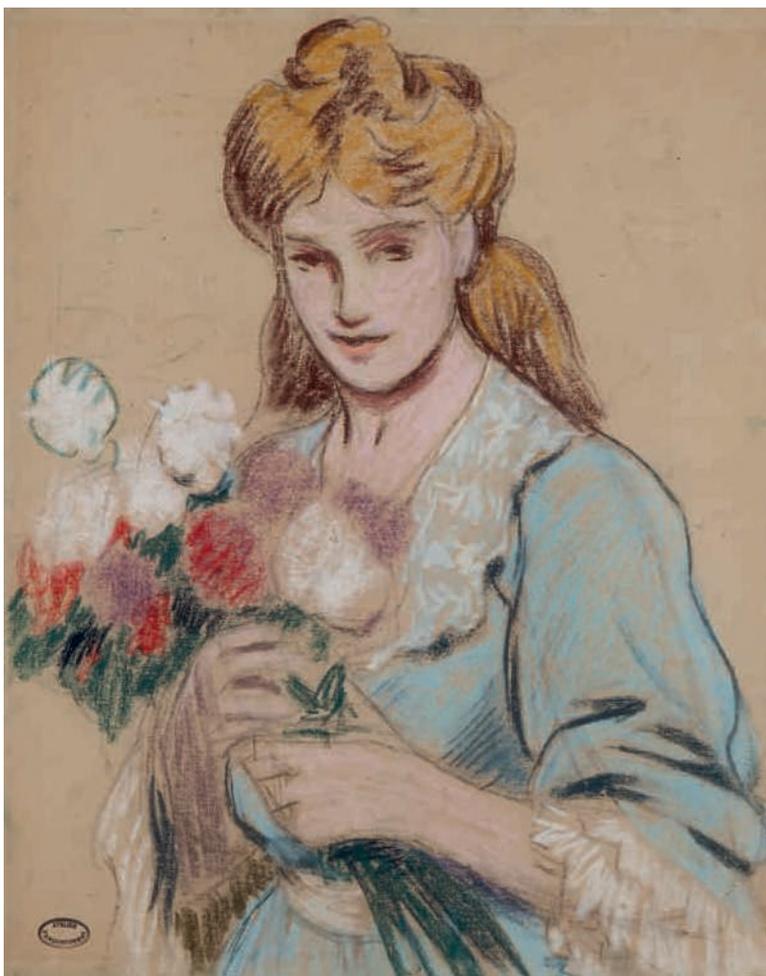
**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (pas dans Lugt),  
puis par descendance.

**BIBLIOGRAPHIE**

E. Piceni, *Zandomenighi*, Bramante, 1991, n° 702.

Le présent pastel peut être mis en rapport avec une huile sur toile de même composition intitulée *Les Marguerites* et conservé dans une collection particulière italienne (Piceni, *op. cit.*, n° 478).



80

**FEDERICO ZANDOMENEGHI  
(VENISE 1841-1917 PARIS)**

*Jeune fille blonde tenant un bouquet de fleurs*

pastel

54 x 44,5 cm.

€20,000-30,000

\$22,000-32,000

£18,000-26,000

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (pas dans Lugt),  
puis par descendance.

**BIBLIOGRAPHIE**

E. Piceni, *Zandomenighi*, Bramante, 1991, n° 716.



81

**81**  
**FEDERICO ZANDOMENEGHI**  
**(VENISE 1841-1917 PARIS)**

*Jeune femme nue de dos et étude de jambes*

fusain

48,6 x 52,2 cm.

€2,500-3,500

\$2,700-3,700

£2,200-3,000

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (pas dans Lugt),  
puis par descendance.



82

**82**  
**FEDERICO ZANDOMENEGHI**  
**(VENISE 1841-1917 PARIS)**

*Jeune femme assise dans un fauteuil*

fusain

60,5 x 45,7 cm.

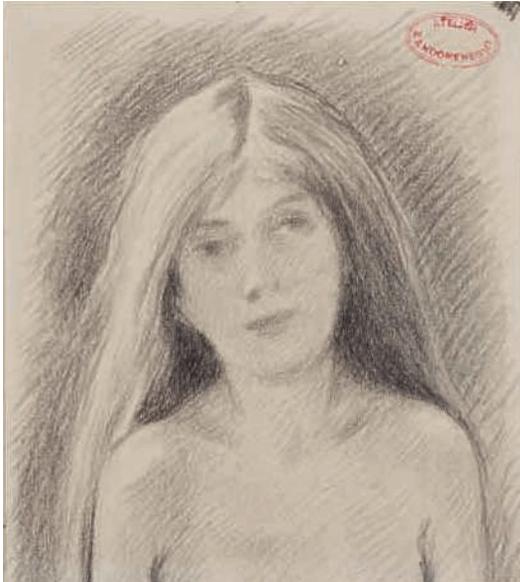
€3,000-5,000

\$3,300-5,300

£2,600-4,300

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (pas dans Lugt),  
puis par descendance.



83

**83**  
**FEDERICO ZANDOMENEGHI**  
**(VENISE 1841-1917 PARIS)**

*Jeune fille nue en buste (Étude pour Mathilde)*

ierre noire  
 17,5 x 16 cm.

€1,000-1,500

\$1,100-1,600  
 £860-1,300

**PROVENANCE**

Tampon d'atelier de l'artiste (pas dans Lugt),  
 puis par descendance.

**BIBLIOGRAPHIE**

E. Piceni, *Zandomenghi*, Bramante, 1991, n° 636.

Cette délicate étude de fillette aux cheveux longs est préparatoire  
 au pastel intitulé *Mathilde* conservé dans une collection particulière  
 milanaise (Piceni, *op. cit.*, n° 637).



84

(partie de lot)

**84**  
**FEDERICO ZANDOMENEGHI**  
**(VENISE 1841-1917 PARIS)**

*Deux études d'une jeune fille nue aux cheveux longs,  
 vue de dos*

signé et daté '6 mai 87/ zandomenghi' (1)  
 fusain, estompe, sur papier gris bleu  
 30,5 x 25,5 cm., une paire

€1,500-2,500

\$1,700-2,700  
 £1,300-2,100

**PROVENANCE**

Atelier de l'artiste, puis par descendance.

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

85

**MOSÈ BIANCHI**  
**(MONZA 1840-1904 MILAN)**

*Études de femmes drapées et de la tête d'un cheval (recto);  
Deux études d'une femme tenant une couronne  
de laurier (verso)*

avec inscriptions modernes illisibles (verso)

Pierre noire, graphite (verso), plume et encre brune, aquarelle  
et gouache (verso), filigrane soleil avec les initiales 'EGA'

53,5 x 38,5 cm

€6,000-8,000

\$6,500-8,500

£5,200-6,800

**PROVENANCE**

Juan et Félix Bernasconi, Lugano.

Collection Bernasconi, Argentine, puis par descendance ;

Christie's, Londres, 27 mars 1987, numéro de lot inconnu.

Borghi & Co., New York.



(verso)

Les deux études au verso d'une femme tenant une couronne de laurier sont préparatoires à une figure représentée dans la partie supérieure gauche de *La Storia e la Gloria*, peinture qui recouvre le plafond du hall principal de la Villa Giovanelli, Lonigo. Un *bozzetto* pour la peinture est maintenant à la Villa Godi Malinverni, Lugo di Vicenza (Fig. 1 ; P. Biscottini, *Mosè Bianchi. Catalogo ragionato*, Milan, 1996, n° 210, ill.).

Plusieurs études en rapport avec ce plafond peint ont été exposées à la Villa Reale de Monza en 1924 (voir G. Marangoni, *Catalogo della mostra commemorativa di Mosè Bianchi*, cat. exp., Monza, Villa Reale, pp. 74-75, n°s 5, 7-9 et 12).

Fig. 1. Mosè Bianchi, *L'histoire et la Gloire*, Villa Godi Malinverni, Lugo di Vicenza





■ 86

**MOSE BIANCHI  
(MONZA 1840-1904 MILAN)**

*La Pietà*

signé 'Mosè Bianchi'  
pierre noire, rehaussé de blanc, piqué pour transfert  
sur trois feuilles de papier contrecollées sur toile montée  
sur châssis  
228 x 162,5 cm.

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

£8,600-13,000

Ce gigantesque dessin est un carton pour la fresque exécutée en 1887 par Bianchi dans la chapelle privée de la famille Visconti au cimetière de Cocquio-Trevisago dans la province de Varèse en Lombardie (P. Biscottini, *Mosè Bianchi. Catalogo ragionato*, Milan, 1996, p. 21, ill). Il existe de nombreux travaux préparatoires pour cette fresque : quatre huiles sur toile en collection particulière et un autre carton (localisation inconnue), moins détaillé dans le traitement des ombres et des lumières, en sens inverse par rapport à la fresque et avec différences comparé à celui-ci (Biscottini, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 497-99, 594-95).

Nous remercions Paolo Biscottini d'avoir confirmé l'attribution après examen *de visu* de l'œuvre.





PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

**87**

**FRANCESCO PAOLO MICHETTI**  
**(TOCCO DA CASURIA 1851-1929**  
**FRANCAVILLA AL MARE)**

*Jeune garçon jouant à la pipe*

signé 'Michetti'

fusain, pastel et gouache sur papier gris

42,2 x 29,3 cm.

€5,000-7,000

\$5,400-7,500

£4,300-6,000

**PROVENANCE**

Colnaghi, Londres, *Catalogue*, 2000, n° 53,  
d'où acquis par le propriétaire actuel.

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

**88**

**GIOVANNI BOLDINI**  
**(FERRARE 1842- 1931 PARIS)**

*Un pianiste jouant dans un studio d'artiste*

signé 'Boldini'

mine de plomb

36,1 x 26,8 cm

€12,000-18,000

\$13,000-19,000

£11,000-15,000

**PROVENANCE**

Jean-Gabriel Domergue, puis par descendance.

Jean-Luc Baroni, Londres, *Catalogue*, 2008, n° 46,

d'où acquis par le propriétaire actuel.



Mis à part ses nombreux portraits de femmes de la haute société, Boldini a aussi souvent représenté des musiciens jouant de leurs instruments. Le pianiste anonyme figurant sur ce dessin apparaît également dans une esquisse à l'huile, vu d'un autre angle dans une collection particulière (P. Dini et F. Dini, *Giovanni Boldini 1842-1931. Catalogo ragionato. III/2. Catalogo ragionato della pittura a olio con un'ampia selezione di pastelli e acquarelli e disegni*, Turin, 2002, n° 990, ill.).

Un autre pastel représentant probablement le même pianiste, mais vu du côté gauche, se trouve au Museo Boldini, Ferrare (*ibid.*, n° 991, ill.).

Le présent dessin provient de la collection du peintre Jean-Gabriel Domergue (1889-1962), qui se considérait comme l'élève de Boldini. Domergue fut nommé conservateur du musée Jacquemart-André à Paris en 1955, où il avait commencé à préparer une exposition sur l'œuvre de Boldini. Son décès soudain en 1962 l'en empêcha. Cependant, en 1963, un an après sa mort, le musée consacra une exposition rétrospective à l'œuvre de l'artiste italien.



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

**f89**

**GIUSEPPE DE NITTIS**  
**(BARLETTA 1846-1884 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE)**

*Femme marchant sur le quai*

signé 'D. Nittis'

pierre noire

13,8 x 11,1 cm

€12,000-18,000

\$13,000-19,000

£11,000-15,000

**PROVENANCE**

Vente anonyme ; Christie's, 22 mars 2007, lot 324.

Giancarlo Baroni ; Sotheby's, New York, 29 janvier 2013, lot 156.



90

**PAUL-CÉSAR HELLEU**  
**(VANNES 1859-1927 PARIS)**

*Femme à l'éventail*

signé 'Helleu'

mine de plomb, lavis gris

32,2 x 37,7 cm.

€4,500-6,500

\$4,900-6,900

£3,900-5,600

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

91

**ADOLF HIRÉMY-HIRSCHL  
(TIMISOARA 1860-1933 ROME)**

*Portrait de la femme de l'artiste (recto) ; Étude de figures (?)  
(verso)*

Aquarelle et gouache (*recto*), pierre noire et aquarelle black chalk  
and watercolour (*verso*), filigrane  
30,4 x 46 cm.

€4,000-6,000

\$4,300-6,400

£3,500-5,100

**PROVENANCE**

Nissman Abromson, New York.





PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

92

**JAMES-JACQUES-JOSEPH TISSOT**  
**(NANTES 1836-1902 CHÂTEAU DE BUILLO)**

*Étude pour un éventail avec une nymphe,  
un satyre et des amours*

signé et daté 'Peint par James Tissot, Londres 1872'  
et avec numéro 'N° 1668' (en partie coupé)  
pierre noire, aquarelle, gouache et peinture dorée  
31,3 x 52,8 cm

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

£8,600-13,000

**PROVENANCE**

Vente anonyme ; Sotheby's, Londres, 29 mars 1995, lot 70.

**BIBLIOGRAPHIE**

N.R. Marshall, M. Warner, *James Tissot: Victorian life/ modern love*, cat. exp., New Haven, Yale Center for British Art, Musée du Québec and Buffalo, Albright-Knox Art Gallery, 1999-2000, pp. 100-101, sous le n° 40, ill. 20.

Dans la note du catalogue de 1955, Michael Wentworth rapproche ce dessin d'une peinture circulaire non localisée datée du milieu des années 1860 représentant *Trois nymphes et un satyre*.





■ 93

**ALPHONSE MUCHA**  
**(IVANČICE 1860-1939 PRAGUE)**

*Femme nue debout (Étude pour Quo Vadis)*

signé 'Mucha'  
craie bleue, plume, pinceau et encre de Chine sur papier huilé  
marouflé sur toile  
130,8 x 87 cm.

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

£8,600-13,000

**PROVENANCE**

Spencer A. Samuels (selon le catalogue de vente de 1987).  
Vente anonyme ; Enghien-les-Bains, Hôtel des ventes  
mobilières, 25 octobre 1987, lot 123.

Cette grande et impressionnante feuille (1,30 mètre de hauteur) d'Alphonse Mucha est un carton préparatoire à un tableau perdu dont le sujet est tiré du roman polonais de Henry Sienkiewicz, *Quo Vadis*, publié en 1895.

La composition générale est connue grâce à une autre esquisse aquarellée de taille plus modeste (56 x 48 cm.), précisément datée du 29 juillet 1904 dans une collection particulière (Fig. 1 ; *Mucha*, cat. exp., Paris, Grand Palais, 1980, n° 307) où l'artiste dessine lui-même le cadre du futur tableau avec une large bordure composée d'anneaux et de fleurs typiques du style Art Nouveau.

À ses débuts illustrateur et décorateur dans son pays natal de Moravie, Alphonse Mucha passe ensuite quelques années à Paris, engagé notamment comme affichiste par Sarah Bernhardt avant d'arriver aux États-Unis en 1906 avec son tableau *Quo Vadis* comme le prouve une photographie d'époque (*op. cit.*). Il laissera le tableau en dépôt chez son ami architecte Hercz et reviendra dix ans plus tard repeindre totalement l'œuvre à l'occasion de la grande rétrospective du Brooklyn Museum de New York en janvier 1921.

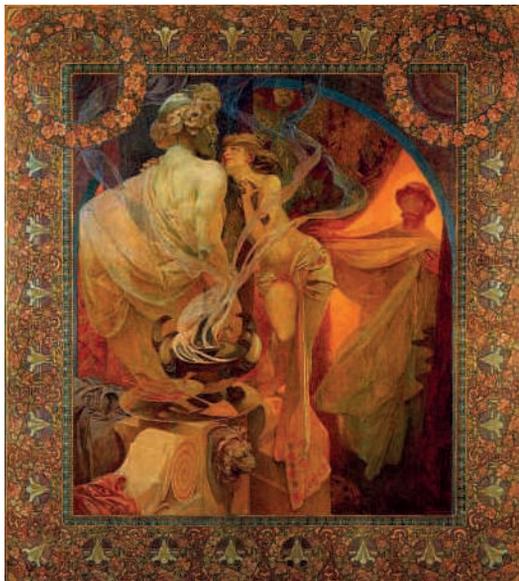


Fig. 1. Alphonse Mucha, *Quo Vadis*, esquisse, collection particulière



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE

94

**JAMES-JACQUES-JOSEPH TISSOT  
(NANTES 1836-1902 DOUBS)**

*Manteaux, chapeaux et étui de violoncelle dans un vestiaire*

signé 'J. Tissot' (recto) et avec inscription 'M. Romain [?]  
Flipo [?]/ Cadre noir' (verso) et '4 planches./ l'entête 300/  
la lettre 300/ le cul de Lampe (?) 300/ le portrait 300'  
et avec additions (verso)

mine de plomb, le coin inférieur droit refait  
33,7 x 42,6 cm

€12,000-18,000

\$13,000-19,000

£11,000-15,000

**PROVENANCE**

Vente anonyme ; Sotheby's, New York, 18 mars 1998, lot 307.  
Colnaghi, Londres, *Catalogue 1999*, n° 52, d'où acquis par  
le propriétaire actuel.

Il s'agit d'une étude pour la partie gauche d'une eau-forte représentant le vestiaire d'un musicien, pour laquelle seul une impression est connue aujourd'hui (Fig. 1 ; Bibliothèque Nationale de France, Paris ; Département des Estampes et de la Photographie ; M.J. Wentworth, *James Tissot. Catalogue raisonné of his prints*, cat. exp., Minneapolis, The Minneapolis Institute of Arts and Williamstown, Sterling and Francine Clark Art Institute, 1978, n° 87). Wentworth situe cette eau-forte aux alentours de 1885 et indique qu'avec celle intitulée 'Lettre L, aux chapeaux', elle était probablement intégrée à la publication restée inachevée des eaux-fortes d'après *La femme à Paris* - une série de grands tableaux exécutés entre 1883-1885 (*op. cit.*, n° 86). Selon Wentworth, les deux eaux-fortes auraient pu illustrer le texte de *La plus jolie femme de Paris*, qui faisait partie de cette série de peintures, qui montrent une troupe habillée avec élégance dans l'Opéra de Paris (*op. cit.*, n° 86).



Lot 94 - Fig. 1. James-Jacques-Joseph Tissot, *Un vestiaire*, estampe, Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des Estampes et de la Photographie, Paris



95

**ALBERT BESNARD (PARIS 1849-1934)**

*Étude de femme aux seins nus*

signé 'ABesnard'

pastel sur papier brun, marouflé sur toile et monté sur châssis

50,3 x 61,2 cm.

€7,000-10,000

\$7,500-11,000

£6,000-8,500

La femme représentée pourrait être Carmen Gaudin, fameux modèle de Henri de Toulouse-Lautrec, qui posa également pour Besnard à plusieurs reprises (voir Chantal Beauvalot dans *Albert Besnard (1849-1934). Modernités Belle époque*, cat. exp. Évian, Palais-Lumière, et Paris, Petit Palais, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, 2016-2017, n° 67).



# CONDITIONS DE VENTE ACHETER CHEZ CHRISTIE'S

## CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

## A. AVANT LA VENTE

### 1. Description des lots

(a) Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».

(b) Une description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

### 2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

### 3. Etat des lots

(a) L'**état des lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation et l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni prise en charge de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à l'**état** de la part de Christie's ou du vendeur.

(b) Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition

peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ils ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

### 4. Exposition des lots avant la vente

(a) Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.

(b) L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous.

### 5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe applicable.

### 6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

### 7. Bijoux

(a) Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres gemmes et/ou nécessiter une attention particulière au fil du temps.

(b) Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.

(c) Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre gemme mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des

laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre gemme. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre gemme particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.

(d) En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres gemmes peuvent avoir été traitées ou améliorées.

### 8. Montres et horloges

(a) Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.

(b) Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.

(c) La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

## B. INSCRIPTION A LA VENTE

### 1. Nouveaux enchérisseurs

(a) Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) pour les personnes physiques : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas

sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/ représentant (comme décrits plus bas) ;

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(vi) *Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration ainsi qu'une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire ;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

(b) Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

## 2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

4. Enchère pour le compte d'un tiers

Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir

en son nom. Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès du tiers nommé.

## 5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com) ou en personne. Si vous avez besoin de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

## 6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

### (a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

### (b) Enchères par Internet sur Christie's Live

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur [www.christies.com](http://www.christies.com).

### (c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchérirons pour votre compte à environ 50 % de **l'estimation** basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

## C. PENDANT LA VENTE

### 1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

### 2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les **lots** sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les **lots** qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole « à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à **l'estimation** basse du **lot**.

### 3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
- lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
- retirer un **lot** ;
- diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
- ouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou proposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

### 4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

### 5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de **l'estimation** basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le commissaire-priseur peut déclarer ledit **lot** invendu.

### 6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de **l'estimation** basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

### 7. Conversion de devises

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's LIVE) peut indiquer le montant des

enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

#### 8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

#### 9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

### D. COMMISSION ACHETEUR, TAXES ET DROIT DE SUITE DES AUTEURS

#### 1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €50.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €50.000 et jusqu'à €1.600.000 et 12% H.T. (soit 12.66% T.T.C. pour les livres et 14.40% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €1.600.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17,5% H.T. (soit 21% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

#### 2. TVA

L'adjudicataire est redevable de toute taxe applicable, y compris toute TVA, taxe sur les ventes, taxe d'utilisation compensatoire ou taxe équivalente applicable sur le **prix marteau** et les **frais de vente**. Il incombent à l'acheteur de vérifier et de payer toutes les taxes dues.

En règle générale, Christie's mettra les **lots** à la vente sous le régime de la marge. Légalement, ce régime implique que la TVA n'apparaît pas sur la facture et n'est pas récupérable.

Sur demande des entreprises assujetties à la TVA formulée immédiatement après la vente, Christie's pourra facturer la TVA sur le prix total (prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acheteur). Ceci permettra à l'acheteur assujéti de récupérer la TVA ainsi facturée, mais ces **lots** ne pourront pas être revendus sous le régime de la marge.

### REMBOURSEMENT DE LA TVA EN CAS D'EXPORTATION EN DEHORS DE L'UNION EUROPEENNE

Toute TVA facturée sera remboursée aux personnes non-résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Christie's devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente. Christie's déduira de chaque remboursement €50 de frais de gestion.

### REMBOURSEMENT DE LA TVA AUX PROFESSIONNELS DE L'UNION EUROPEENNE

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit au service transport dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des **lots** vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. Christie's déduira €50 de frais de gestion sur chaque remboursement.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

#### 3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujéti, par rapport à tout **lot** vendu pour une valeur supérieure à €5.000, à une taxe sur les plus-values de 6.5% sur le prix d'adjudication du **lot**, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

#### 4. Droit de suite

En application de l'article L122-8 du Code de la Propriété Intellectuelle, les auteurs vivants d'œuvres graphiques et plastiques ont, nonobstant toute cession de l'œuvre originale, un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de cette œuvre aux enchères. Après la mort de l'auteur, ce droit de suite subsiste au profit de ses héritiers pendant l'année civile en cours et les 70 années suivantes. Le paiement du droit de suite, au taux applicable à la date de la vente sera à la charge de l'acheteur. Les **lots** concernés par cette redevance sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole **A**, accolé au numéro du **lot**. Si le droit de suite est applicable à un **lot**, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du prix d'adjudication. Nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du vendeur.

Le droit de suite n'est applicable que pour les **lots** dont le prix d'adjudication est supérieur ou égal à €750. Le montant total du droit de suite pour un objet ne peut dépasser €12.500.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du prix d'adjudication, de la manière suivante :

- **4 %** pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à €50.000 ;

- **3 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €50.000,01 et €200.000 ;

- **1 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €200.000,01 et €350.000 ;

- **0,5 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €350.000,01 et €500.000 ;

- **0,25 %** pour la tranche du prix de vente dépassant €500.000.

### E. GARANTIES

#### 1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque **lot**, le vendeur donne la **garantie** qu'il :

- est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, a la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessus) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

#### 2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre «**garantie d'authenticité**»). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, sous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est défini dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- la **garantie** est valable pendant les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (« **Intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**Intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **Intitulé** ou à toute partie d'**Intitulé** qui est formulé «**Avec réserve**». «**Avec réserve**» signifie défini à l'aide d'une clarification dans une **description du catalogue du lot** ou par l'emploi dans un **Intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **Intitulés Avec réserve** sur la page du catalogue «**Avis importants et explication des pratiques de catalogue**». Par exemple, l'emploi du terme «**ATTRIBUÉ À...**» dans un **Intitulé** signifie que le **lot** est selon l'opinion de Christie's probablement

une œuvre de l'artiste mentionné mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des **Intitulés Avec réserve** et la description complète du catalogue des **lots** avant d'enchérir.

- (d) La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**Intitulé** tel que modifié par des **Avis en salle de vente**.
- (e) La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si l'acheteur initial a possédé le **lot**, et en a été propriétaire de manière continue de la date de la vente aux enchères jusqu'à la date de la réclamation. Elle ne peut être transférée à personne d'autre.
- (f) Afin de formuler une réclamation au titre de la **garantie d'authenticité**, vous devez :
- (1) nous fournir des détails écrits, y compris toutes les preuves pertinentes, de toute réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères ;
- (2) si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
- (3) retourner le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'état dans lequel il était au moment de la vente.
- (g) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses.

## F. PAIEMENT

### 1. Comment payer

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- le prix d'adjudication ; et
  - les frais à la charge de l'acheteur ; et
  - tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
  - toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendaire qui suit le jour de la vente (« la **date d'échéance** »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les **lots** achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

#### (i) Par virement bancaire :

Sur le compte 3805 3990 101 - Christie's France SNC - Barclays Corporate France

34/36 avenue de Friedland 75383 Paris Cedex 08 / Code banque : 30588 - Code guichet : 00001 - Code SWIFT BIC : BARCFRCP - IBAN : FR76 30588 00001 5805399010162.

#### (ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions et dans la limite de 40 000 €. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de nos services Caisses, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (d) ci-dessous.

#### (iii) En espèce :

Nous avons pour politique de ne pas accepter les paiements uniques ou multiples en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur s'il est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers.

#### (iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

#### (v) Par chèques :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euro.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département Comptabilité Acheteurs, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.

- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35.

### 2. Transfert de propriété en votre faveur

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du **lot**.

### 3. Transfert des risques en votre faveur

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- (a) au moment où vous venez récupérer le **lot**
- (b) à la fin du 14e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

### 4. Recours pour défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

En outre, Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de :

- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclays majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

- (ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts ;

- (iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant ;

- (iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

- (v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que ce dernier l'y invite ou non ;

- (vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

- (vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

- (viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;

- (ix) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjudiqués dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (folle enchère), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à l'article 4a.

- (x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (iii) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

### 5. Droit de rétention

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe**

**Christie's.** Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devrez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

## G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

### 1. Enlèvement

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre **lot** dans les 7 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- (a) Vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- (b) Si vous avez payé le **lot** en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente, nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du **Groupe Christie's**.
- (c) Les renseignements sur le retrait des **lots** sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35.

### 2. Stockage

- (a) Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 7 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
  - (i) facturer vos frais de stockage tant que le **lot** se trouve toujours dans notre salle de vente ; ou
  - (ii) enlever le **lot** et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
- (b) les détails de l'enlèvement du **lot** vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

## H. TRANSPORT ET ACHÈMEMENT DES LOTS

### 1. Transport et acheminement des lots

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le département transport de Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17.

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous

déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

### 2. Exportations et importations

Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous l'importez.

- (a) Avant d'enchérir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport d'œuvres d'art de Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur [www.christies.com/shipping](http://www.christies.com/shipping) ou nous contacter à l'adresse [shippingparis@christies.com](mailto:shippingparis@christies.com).

- (b) **Lots** fabriqués à partir d'espèces protégées  
Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Il s'agit, entre autres choses, de matériaux à base d'ivoire, d'écaillés de tortues, de peaux de crocodiles, de cornes de rhinocéros, d'ailerons de requins, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchérir sur tout **lot** contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le **lot** dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le **lot** ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devrez obtenir à vos frais. Si un **lot** contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce **lot** aux États-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut être exporté ou importé ou s'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.

- (c) Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux États-Unis  
Les États-Unis interdisent l'importation d'ivoire d'éléphant africain. Tout **lot** contenant de l'ivoire

d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous le réalisons autrement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou pas de l'ivoire d'éléphant africain et vous achèterez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d'achat**.

### (d) Lots d'origine iranienne

Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnelle d'origine iranienne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguières, des tuiles ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays, comme le Canada, ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.

### (e) Or

L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».

### (f) Bijoux anciens

En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

### (g) Montres

(i) De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.

(ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement

être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégage pas de l'obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

## I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

(a) Les déclarations faites ou les informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d'authenticité, et sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.

(b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente; ou

(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sauf tel que requis par le droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.

(c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.

(d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.

(e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

## J. AUTRES STIPULATIONS

### 1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans le présent accord, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

### 2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et notamment pour des opérations commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

### 3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

### 4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

### 5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

### 6. Traduction

Si nous vous donnons une traduction de ces Conditions de vente, nous utiliserons la version française en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

### 7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie's**. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité, et notamment pour des opérations commerciales et de marketing.

### 8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par ces Conditions de vente n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice unique ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

### 9. Loi et compétence juridictionnelle

**L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.**

### 10. Prémption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

### 11. Trésors nationaux

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le **lot** est réputé être un trésor national. Nous n'assumons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier d'un retard de paiement ou l'annulation de la vente

de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles (1)
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge non provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)
- Archives de plus de 50 ans d'âge 300 € (UE : quelle que soit la valeur)

12. Informations contenues sur [www.christies.com](http://www.christies.com)  
 Les détails de tous les **lots** vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous sommes désolés mais nous ne pouvons accéder aux demandes de suppression de ces détails de [www.christies.com](http://www.christies.com).

## K. GLOSSAIRE

**authentique** : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- (i) de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- (ii) d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- (iii) d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- (iv) dans le cas de gemmes, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant fait de ce matériau.

**garantie d'authenticité** : la **garantie** que nous donnons dans le présent accord selon laquelle un **lot** est **authentique**, comme décrit à la section E2 du présent accord.

**frais de vente** : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**.

**description du catalogue** : la description d'un **lot** dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

**Groupe Christie's** : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

**état** : l'**état** physique d'un **lot**.

**date d'échéance** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**estimation** : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un **lot** pourrait se vendre.

**Estimation basse** désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. L'**estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

**prix marteau** : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un **lot**.

**Intitulé** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

**lot** : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

**autres dommages** : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de « particulier », « consécutif », « direct », « indirect », ou « accessoire » en vertu du droit local.

**prix d'achat** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**provenance** : l'historique de propriété d'un **lot**.

**Avec réserve** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **Intitulés Avec réserve** désigne la section dénommée **Intitulés Avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

**prix de réserve** : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un **lot**.

**avis en salle de vente** : un avis écrit affiché près du **lot** dans la salle de vente et sur [www.christies.com](http://www.christies.com), qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un **lot** particulier.

**caractères MAJUSCULES** : désigne un passage dont toutes les lettres sont en **MAJUSCULES**.

**garantie** : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

**rapport de condition** : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**.

# AVIS IMPORTANTS

et explication des pratiques de catalogage

## SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

■ Lot transféré dans un entrepôt extérieur. Retrouver les informations concernant les frais de stockage et l'adresse d'enlèvement en page 154

○ Christie's a un intérêt financier direct dans le **lot**. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

○○ Le vendeur de ce **lot** est l'un des collaborateurs de Christie's.

△ Détenu par Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

◇ Christie's a un intérêt financier direct dans le **lot** et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide de quelqu'un d'autre. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D4 des Conditions de vente.

• **Lot** proposé sans **prix de réserve** qui sera vendu à l'enchérisseur faisant l'enchère la plus élevée, quelle que soit l'**estimation** préalable à la vente indiquée dans le catalogue.

~ Le **lot** comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourrait entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des Conditions de vente.

F **Lot** ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des Conditions de vente.

f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels seront remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du **lot** hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des Conditions de vente).

+ La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Elle sera remboursée à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du **lot** hors de l'Union européenne dans les délais légaux (voir la section "TVA" des Conditions de vente).

++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Elle sera remboursée à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du **lot** hors de l'Union européenne dans les délais légaux (voir la section "TVA" des Conditions de vente).

**Veillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.**

## RAPPORTS DE CONDITION

Veuillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un **rapport de condition** sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des **garanties** et que chaque lot est vendu « en l'état ».

TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.

## OBJETS COMPOSÉS DE MATÉRIAUX PROVENANT D'ESPÈCES EN VOIE DE

### DISPARITION ET AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écaille de tortue, la peau de crocodile, la corne de rhinocéros, les ossements de baleine et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'enchérir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescision de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des lots entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole ~ dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

## À PROPOS DES PIERRES DE COULEUR

Les acheteurs potentiels se voient rappeler que nombre de pierres précieuses de couleur ont été historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Certaines méthodes d'amélioration, comme le chauffage, sont couramment utilisées pour améliorer la couleur ou la transparence, plus particulièrement pour les rubis et les saphirs. D'autres méthodes, comme l'huilage, améliorent la clarté des émeraudes. Ces traitements ont été généralement admis par les négociants internationaux en joaillerie. Bien que le traitement par chauffage pour améliorer la couleur soit largement réputé être permanent, il peut avoir un certain impact sur la durabilité de la pierre précieuse et une attention spécifique peut être nécessaire au fil des ans. Les pierres qui ont été huilées, par exemple, peuvent nécessiter un nouvel huilage après quelques années pour conserver au mieux leur apparence. La politique de Christie's est d'obtenir des rapports gemmologiques en provenance de laboratoires gemmologiques jouissant d'une renommée internationale qui décrivent certaines des pierres

précieuses vendues par Christie's. La disponibilité de tels rapports apparaîtra dans le catalogue. Les rapports de laboratoires gemmologiques américains utilisés par Christie's mentionneront toute amélioration par chauffage ou autre traitement. Les rapports de laboratoires gemmologiques européens détailleront uniquement le traitement par chauffage sur demande mais confirmeront l'absence de tout traitement ou traitement par chauffage. En raison des variations d'approche et de technologie, il peut n'y avoir aucun consensus entre les laboratoires quant à savoir si une pierre spécifique a été traitée, la portée ou le degré de permanence de son traitement. Il n'est pas possible pour Christie's d'obtenir un rapport gemmologique pour chaque pierre que la maison offre. Les acheteurs potentiels doivent être conscients que toutes les pierres peuvent avoir été améliorées par un traitement ou un autre. Pour de plus amples détails, nous renvoyons les acheteurs potentiels aux États-Unis à la fiche d'informations préparée par la commission des normes gemmologiques (Gemstones Standards Commission), disponible à la rubrique de visualisation. Les acheteurs potentiels peuvent demander des rapports de laboratoires pour tout article non certifié si la demande est effectuée au moins trois semaines avant la date prévue de la vente aux enchères. Ce service fait l'objet d'un paiement par avance par la partie requérante. Du fait que l'amélioration affecte la valeur de marché, les estimations de Christie's refléteront les informations communiquées dans le rapport ou, en cas d'indisponibilité dudit rapport, l'hypothèse que les pierres précieuses ont pu être améliorées. Des rapports sur l'état sont généralement disponibles pour tous les lots sur demande et les experts de Christie's seront heureux de répondre à toute question.

## AUX ACHÉTEURS POTENTIELS D'HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que Christie's communique à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout lot, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, Christie's ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des lots pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres Par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, Christie's ne peut en aucun cas être tenu pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente Christie's sont vendues en l'état. Christie's ne peut être tenu garant de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments

d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des lots peuvent être demandés à Christie's. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Néanmoins, ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du lot. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

## CONCERNANT LES ESTIMATIONS DE POIDS

Le poids brut de l'objet est indiqué dans le catalogue. Les poids des pierres précieuses sont pu être estimés par mesure. Ces chiffres sont censés être des directives approximatives et ne doivent pas être considérés comme exacts.

## POUR LA JOAILLERIE

Les termes utilisés dans le présent catalogue revêtent les significations qui leur sont attribuées ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations dans le présent catalogue quant à leur paternité sont effectuées sous réserve des dispositions des conditions de vente de restriction de garantie.

## NOM DES JOAILLIERS DANS LE TITRE

1. Par Boucheron. Quand le nom du créateur apparaît dans le titre cela signifie, selon l'opinion raisonnable de Christie's, que le bijou est de ce fabricant.
2. Signé Boucheron. Le bijou porte une signature qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
3. Avec le nom du créateur pour Boucheron. Le bijou revêt une marque mentionnant un fabricant qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
4. Par Boucheron, selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie par le joaillier malgré l'absence de signature.
5. Monté par Boucheron, selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier qui a utilisé des pierres initialement fournies par son client.
6. Monté uniquement par Boucheron, selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier mais que les pierres précieuses ont été remplacées ou que le bijou a été modifié d'une certaine manière après sa fabrication.

## PIÉRIODES

1. ANTIQUITÉ - PLUS DE 100 ANS
2. ART NOUVEAU - 1895-1910
3. BELLE ÉPOQUE - 1895-1914
4. ART DÉCO - 1915-1935
5. RÉTRO - ANNÉES 1940

## CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ

Certains fabricants ne fournissent pas de certificat d'authenticité, Christie's n'a aucune obligation d'en fournir aux acheteurs, sauf mention spécifique contraire dans la description du lot au catalogue de la vente. Excepté en cas de contrefaçon reconnue par Christie's, aucune annulation de vente ne saurait être prononcée pour cause de non-délivrance d'un certificat d'authenticité par un fabricant.

## MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains lots contenant de l'or, de l'argent ou du platine doivent selon la loi être présentés au bureau de **garantie** territorialement compétent afin de les

## CONDITIONS DE VENTE ACHETER CHEZ CHRISTIE'S

soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner. Christie's n'est pas autorisée à délivrer ces **lots** aux acheteurs tant qu'ils ne sont pas marqués. Ces marquages seront réalisés par Christie's aux frais de l'acheteur, dès que possible après la vente. Une liste de tous les **lots** nécessitant un marquage sera mise à la disposition des acheteurs potentiels avant la vente.

### INTERET FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, Christie's peut proposer un **lot** qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole  $\Delta$  à côté du numéro de **lot**.

Parfois, Christie's a un intérêt financier direct dans des **lots** mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou faire une avance au vendeur qui n'est **garantie** que par le bien mis en vente. Lorsque Christie's détient un tel intérêt financier, les **lots** en question sont signalés par le symbole  $\circ$  à côté du numéro de **lot**.

Lorsque Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les **lots** sont signalés dans le catalogue par le symbole  $\vee$ . Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de Christie's dans un **lot**, il prend tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire.

Lorsque Christie's a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des **lots** du catalogue, Christie's ne signale pas chaque **lot** par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

### INTITULÉS AVEC RÉSERVE

\*« **attribué à...** » à notre avis, est probablement en totalité ou en partie, une œuvre réalisée par l'artiste.

\*« **studio de.../atelier de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, peut-être sous sa surveillance.

\*« **entourage de...** » à notre avis, œuvre de la période de l'artiste et dans laquelle on remarque une influence.

\*« **disciple de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par l'un de ses élèves.

\*« **à la manière de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais d'une date plus récente.

\*« **d'après...** » à notre avis, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'auteur.

« **signé...** »/ « **daté...** »/ « **inscrit...** » à notre avis, l'œuvre a été signée/datée/dotée d'une inscription par l'artiste. L'addition d'un point d'interrogation indique un élément de doute.

« **avec signature...** »/ « **avec date...** »/ « **avec inscription...** » à notre avis, la signature/la date/l'inscription sont de la main de quelqu'un d'autre que l'artiste.

La date donnée pour les gravures de maîtres anciens, modernes et contemporains, est la date (ou la date approximative lorsque précédée du préfix « vers ») à laquelle la matrice a été travaillée et pas nécessairement la date à laquelle l'œuvre a été imprimée ou publiée.

\* Ce terme et sa définition dans la présente explication des pratiques de catalogage sont des déclarations réservées sur la paternité de l'œuvre. Si l'utilisation de ce terme repose sur une étude attentive et représente l'opinion de spécialistes, Christie's et le vendeur n'assument aucun risque ni aucune responsabilité en ce qui concerne l'authenticité de la qualité d'auteur de tout **lot** du présent catalogue décrit par ce terme, la **Garantie d'authenticité** ne s'appliquant pas en ce qui concerne les **lots** décrits à l'aide de ce terme.

# SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

## AUTRICHE

Vienne  
+43 (0)1 533 8812  
Angela Bailou

## BELGIQUE

Bruxelles  
+32 (0)2 512 88 30  
Roland de Lathuy

## FINLANDE

### ET ETATS BALTES

Helsinki  
+358 (0)9 608 212  
Barbro Schauman (Consultant)

## FRANCE

Auvergne & Centre  
Marine Desproges-Gotteron  
+33 (0)6 10 34 44 35

Bretagne et Pays de la Loire  
Virginie Gregory (consultante)  
+33 (0)6 09 44 90 78

Grand Est  
Jean-Louis Janin Daviet  
(consultant)  
+33 (0)6 07 16 34 25

Nord-Pas de Calais  
Jean-Louis Brémilts (consultant)  
+33 (0)6 09 63 21 02

Paris  
+33 (0)1 40 76 85 85

Poitou-Charente - Aquitaine  
Marie-Cécile Moueix  
+33 (0)5 56 81 65 47

Provence - Alpes Côte d'Azur  
Fabienne Albertini-Cohen  
+33 (0)6 71 99 97 67

## ALLEMAGNE

Düsseldorf  
+49 (0)21 14 91 59 30  
Andreas Rumbler

Francfort  
+49 (0)61 74 20 94 85  
Anja Schaller

Hambourg  
+49 (0)40 27 94 073  
Christiane Gräfin zu Rantzau

Munich  
+49 (0)89 24 20 96 80  
Marie Christine Gräfin Huyn

Stuttgart  
+49 (0)71 12 26 96 99  
Eva Susanne Schweizer

## ISRAËL

Tel Aviv  
+972 (0)3 695 0695  
Roni Gilat-Baharaff

## ITALIE

- Milan  
+39 02 303 2831
- Rome  
+39 06 686 3333

## MONACO

+377 97 97 11 00  
Nancy Dotta

## PAYS-BAS

- Amsterdam  
+31 (0)20 57 55 255

## REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

- Beijing  
+86 (0)10 8572 7900
- Hong Kong  
+852 2760 1766
- Shanghai  
+86 (0)21 6355 1766
- Jinjing Cai

## RUSSIE

Moscou  
+7 495 937 6364  
Ekaterina Dolinina

## ESPAGNE

Madrid  
+34 (0)91 532 6626  
Juan Varez  
Carmen Schjaer  
Dalia Padilla

## SUISSE

- Genève  
+41 (0)22 319 1766  
Eveline de Proyart
- Zurich  
+41 (0)44 268 1010  
Dr. Dirk Boll

## EMIRATS ARABES UNIS

- Dubaï  
+971 (0)4 425 5647

## GRANDE-BRETAGNE

- Londres  
+44 (0)20 7839 9060
- Londres,
- South Kensington  
+44 (0)20 7930 6074
- Nord  
+44 (0)7752 3004  
Thomas Scott

## Sud

+44 (0)1730 814 300  
Mark Wrey

## Est

+44 (0)20 7752 3310  
Simon Reynolds

Nord Ouest et Pays de Galle  
+44 (0)20 7752 3376  
Mark Newstead  
Jane Blood

## Ecosse

+44 (0)131 225 4756  
Bernard Williams  
Robert Lagneau  
David Bowes-Lyon (Consultant)

Ile de Man  
+44 1624 814502  
The Marchioness Conyngham  
(Consultant)

Iles de la Manche  
+44 (0)1534 485 988  
Melissa Bonn

## IRLANDE

+353 (0)59 86 24996  
Christine Ryall

## ÉTATS-UNIS

- New York  
+1 212 636 2000

## SERVICES LIÉS AUX VENTES

Collections d'Entreprises  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 66  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 65  
gdebuire@christies.com

Inventaires  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 66  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 65  
gdebuire@christies.com

Services Financiers  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 78  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 57  
bpasquier@christies.com

Successions et Fiscalité  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 78  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 57  
bpasquier@christies.com

Ventes sur place  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 98  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 65  
lgosset@christies.com

## AUTRES SERVICES

Christie's Education  
Londres  
Tél: +44 (0)20 7665 4350  
Fax: +44 (0)20 7665 4351  
education@christies.com

New York  
Tél: +1 212 355 1501  
Fax: +1 212 355 7370  
christieseducation@christies.edu

Christie's International Real Estates  
(immobilier)  
Tél: +44 (0)20 7389 2592  
Fax: +44 (0)20 7389 2168  
awhitaker@christies.com

Christie's Images  
Tél: +44 (0)20 7582 1282  
Fax: +44 (0)20 7582 5632  
imageslondon@christies.com

- Indique une salle de vente

# ENTREPOSAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

## TABLEAUX ET OBJETS PETIT FORMAT

Tous les lots vendus seront conservés dans nos locaux au 9, avenue Matignon, 75008 Paris.

## TABLEAUX GRAND FORMAT, MEUBLES ET OBJETS VOLUMINEUX

Tous les lots vendus seront transférés chez Transports Monin :

Vendredi 24 Mars

Transports Monin se tient à votre disposition le lendemain suivant le transfert, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

215, rue d'Aubervilliers,  
niveau 3, Pylône n° 33  
75018 Paris

Téléphone magasinage: +33 (0)6 27 63 22 36

Téléphone standard: +33 (0)1 80 60 36 00

Fax magasinage: +33 (0)1 80 60 36 11

## TARIFS

Le stockage des lots vendus est couvert par Christie's pendant 14 jours ouvrés. Tout frais de stockage

s'applique à partir du 15ème jour après la vente. A partir du 15ème jour, la garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Transports Monin au taux de 0,6% de la valeur du lot et les frais de stockage s'appliquent selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

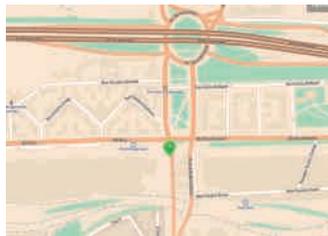
Transports Monin offre également aux acheteurs la possibilité de faire établir un devis pour l'emballage, le montage, l'installation, l'établissement des documents administratifs et douaniers ainsi que pour le transport des lots en France ou à l'étranger. Ce devis peut être établi sur simple demande.

## PAIEMENT

• A l'avance, contacter Transports Monin au +33 (0)1 80 60 36 00 pour connaître le montant dû. Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

• Au moment de l'enlèvement: chèque, espèces, carte de crédit, travellers chèques.

Les objets vous seront remis sur simple présentation du bon d'enlèvement. Ce document vous sera délivré par le caissier de Christie's, 9 avenue Matignon 75008 Paris.



## TABLEAUX GRAND FORMAT, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX

• Frais de gestion et manutention fixe par lot  
71€ + TVA

• Frais de stockage par lot et par jour ouvré  
5€ + TVA

## TABLEAUX ET OBJETS PETIT FORMAT

• Frais de gestion et manutention fixe par lot  
71€ + TVA

• Frais de stockage par lot et par jour ouvré  
2€ + TVA

## DESSINS ANCIENS ET DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

MERCREDI 22 MARS 2017 À 17H30

9, avenue Matignon, 75008 Paris

CODE : GREUZE  
NUMÉRO : 13787

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE  
SUR CHRISTIES.COM

### PALIERI D'ENCHÈRES

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (paliers d'enchères) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des paliers d'enchères. Les ordres d'achat non conformes aux paliers d'enchères ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 0 à 1 000 €	par 50 €
de 1 000 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

### Le commissaire-priseur est libre de varier les paliers d'enchères au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'encherir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €50.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €50.000 et jusqu'à €1.600.000 et 12% H.T. (soit 12.66% T.T.C. pour les livres et 14.40% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €1.600.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17.5% H.T. (soit 21% T.T.C.).
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50 % de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50 % de l'estimation basse.

Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

# FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

## Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Fax : +33 (0) 1 40 76 85 51 - en ligne : www.christies.com

13787

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Fax (Important)

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE  
- ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

### VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot  
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO  
(hors frais de vente)

Numéro de lot  
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO  
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire,  
Veuillez indiquer votre numéro :



**JEAN-HONORÉ FRAGONARD (1732-1806)**

*Le baiser à la fumée*

Pierre noire, lavis brun

(25,7 x 36,4 cm.)

200,000-300,000 €

## **UNE COLLECTION FRANÇAISE**

PASSION PARTAGÉE D'UN COUPLE D'AMATEURS

*Paris, 22 Mars 2016*

### **EXPOSITION**

16-21 Mars

9, avenue Matignon

75008 Paris

### **CONTACT**

Hélène Rihal

[hrihal@christies.com](mailto:hrihal@christies.com)

+33 (0) 1 40 76 86 13

**CHRISTIE'S**



**EDGAR DEGAS (1834-1917)**

*Portrait de Thérèse de Gas*

avec le cachet 'ATELIER ED. DEGAS' (en bas à gauche; Lugt 657)

graphite sur papier vergé

(31.4 x 24.5 cm.)

50,000-70,000 €

**ATELIER DEGAS**

*Paris, 23 Mars 2017*

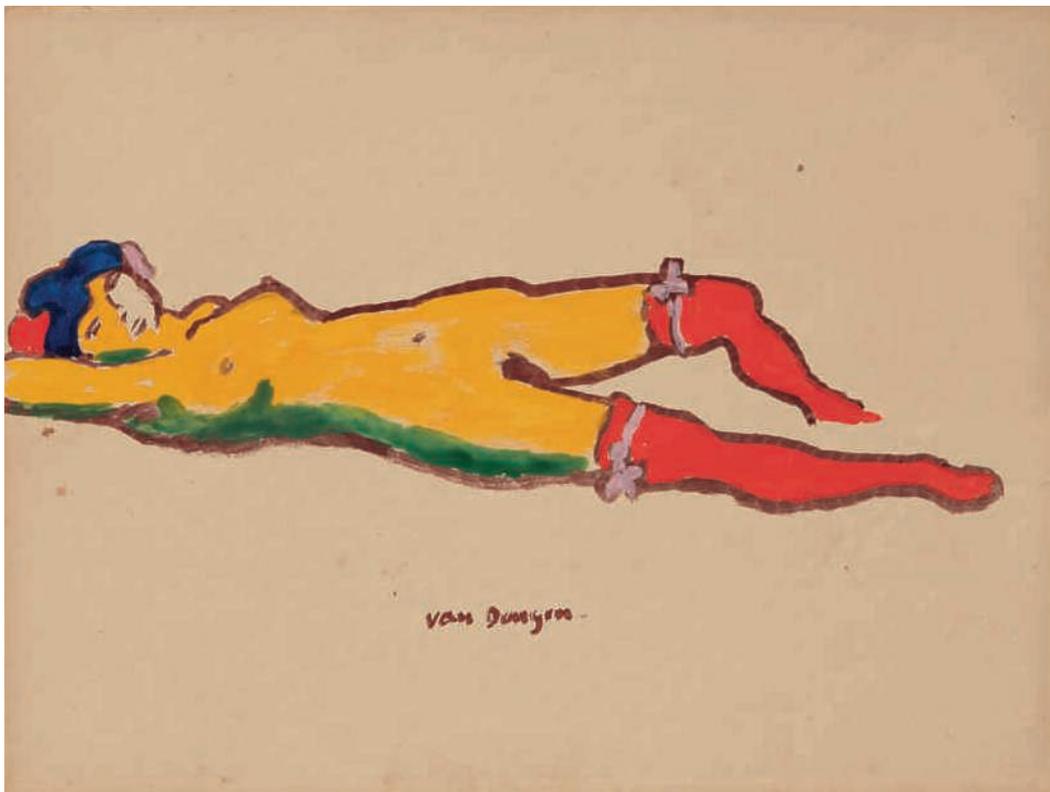
**EXPOSITION**

16-23 Mars  
9, avenue Matignon  
75008 Paris

**CONTACT**

Anika Guntrum  
aguntrum@christies.com  
+33 1 40 76 83 89

**CHRISTIE'S**



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE BELGE

**KEES VAN DONGEN (1877-1968)**

*Nu couché aux bas rouges*  
signé 'van Dongen' (en bas au centre)

gouache sur papier

(24.6 x 33.7 cm.)

Exécuté vers 1906-07

## **OLD MASTERS EVENING SALE**

*Paris, 23 Mars 2017*

### **EXPOSITION**

16-23 Mars  
9, avenue Matignon  
75008 Paris

### **CONTACT**

Tudor Davies  
tdavies@christies.com  
+33 140 768 618

**CHRISTIE'S**



**CARLO MARATTI (1625-1713)**

*The Virgin with Saint John the Evangelist, Saint Gregory, Saint Augustine and Saint John Chrysostom*

traces of black chalk and red chalk

21½ x 12¾ in (54.6 x 32.3 cm)

£100,000-150,000

**OLD MASTER & BRITISH DRAWINGS  
& WATERCOLOURS**

*London, 5 July 2017*

**VIEWING**

1-5 July  
8 King Sreet,  
St. James's  
London SW1Y 6QT

**CONTACT**

Stijn Alsteens  
salsteens@christies.com  
+33 1 40 76 73 59

Jonathan den Otter  
jdenotter@christies.com  
+44 207 389 2736

**CHRISTIE'S**



**GAETANO GANDOLFI (1734-1802)**

*Diana and Endymion*

oil on canvas, unframed

55.¾ x 38.¾ in. (141.5 x 97.5 cm.)

£400,000-600,000

## **OLD MASTERS EVENING SALE**

*London, 6 July 2017*

### **EXPOSITION**

1-6 July  
8 King Sreet,  
St. James's  
London SW1Y 6QT

### **CONTACT**

Eugene Pooley  
epooley@christies.com  
+44 207 752 3319

**CHRISTIE'S**

# CHRISTIE'S

## CHRISTIE'S INTERNATIONAL PLC

Guillaume Cerutti, CEO  
Jussi Pylkkänen, Global President  
Stephen Brooks, Deputy CEO  
Loïc Brivezac, Gilles Erulin, Gilles Pagniez,  
Héloïse Temple-Boyer,  
Sophie Carter, Company Secretary

## CHRISTIE'S EXECUTIVE

Patricia Barbizet, Chairwoman and CEO  
Jussi Pylkkänen, Global President  
Stephen Brooks, Deputy CEO

## INTERNATIONAL CHAIRMEN

François Curiel, Chairman, Asia Pacific  
Stephen Lash, Chairman Emeritus, Americas  
The Earl of Snowdon, Honorary Chairman, EMERI  
Charles Cator, Deputy Chairman, Christie's Int.  
Xin Li, Deputy Chairwoman, Christie's Int.

## SENIOR DIRECTORS

Mariolina Bassetti, Giovanna Bertazzoni,  
Edouard Boccon-Gibod, Prof. Dr. Dirk Boll,  
Olivier Camu, Roland de Lathuy, Eveline de Proyart,  
Roni Gilat-Baharaff, Francis Outred,  
Christiane Rantzaou, Andreas Rumbler,  
François de Ricqlès, Juan Varez

## ADVISORY BOARD

Pedro Girao, Chairman,  
Patricia Barbizet, Arpad Busson, Loula Chandris,  
Kemal Has Cingillioglu, Geneva Elkann,  
I. D. Fürstin zu Fürstenberg, Laurence Graff,  
H.R.H. Prince Pavlos of Greece,  
Marquesa de Bellavista Mrs Alicia Koplowitz,  
Robert Manoukian, Rosita, Duchess of Marlborough,  
Countess Daniela Memmo d'Amelio,  
Usha Mittal, Çiğdem Simavi, The Earl of Snow don

## CHRISTIE'S FRANCE

CHAIRMAN'S OFFICE  
François de Ricqlès  
Edouard Boccon-Gibod  
Géraldine Lenain  
Pierre Martin-Vivier

## CHRISTIE'S FRANCE SAS

François de Ricqlès, Président,  
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général

## COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

François Curiel,  
Grégoire Debuire,  
Camille de Foresta,  
Victoire Gineste,  
Lionel Gosset,  
Adrien Meyer,  
François de Ricqlès,  
Marie-Laurence Tixier

## CONSEIL DE CHRISTIE'S FRANCE

Jean Gueguinou, Président,  
José Alvarez, Patricia Barbizet,  
Jeanne-Marie de Broglie, Florence de Botton,  
Béatrice de Bourbon-Siciles,  
Isabelle de Courcel, Rémi Gaston-Dreyfus, Jacques  
Grange, Terry de Gunzburg,  
Hugues de Guitaut, Guillaume Houzé,  
Roland Lepic, Christiane de Nicolay-Mazery,  
Hélie de Noailles, Christian de Pange,  
Maryvonne Pinault, Sylvie Winckler

## DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS

Stijn Alsteens, Laëtitia Bauduin, Marine de Cenival,  
Bruno Claessens, Tudor Davies,  
Grégoire Debuire, Isabelle d'Amécourt,  
Sonja Ganne, Lionel Gosset, Anika Guntrum,  
Hervé de La Verrie, Olivier Lefevure,  
Pauline De Smedt, Simon de Monicault,  
Élodie Morel, Marie-Laurence Tixier  
Directeurs

Christophe Durand-Ruel,  
Patricia de Fougerolle,  
Elvire de Maintenant  
Spécialistes Senior

Frédérique Darricarrère-Delmas,  
Hippolyte de la Féronnière,  
Camille de Foresta, Flavien Gaillard,  
Stéphanie Joachim, Nicolas Kaenzig,  
Emmanuelle Karsenti, Paul Nyzam,  
Tiphaine Nicoul, Héléne Rihal, Clara Rivollet,  
Philippine de Saily, Agathe de Saint Céran,  
Fanny Saulay, Etienne Sallon,  
Thibault Stockmann, Victor Teodorescu  
Spécialistes

Fannie Bourgeois, Zheng Ma  
Spécialistes associées

Lucile Andréani, Mathilde de Backer,  
Mafalda Chenu, Ekaterina Klimochkina,  
Olivia de Fayet  
Spécialistes Junior





# INDEX

## B

Bardin, J., 41, 42  
Battem, G., 25  
Besnard, A., 95  
Bianchi, M., 85, 86  
Blondel, G.-F., 37  
Boldini, G., 88  
Bouchardon, E., 30  
Boucher, F., 32, 35, 40

## C

Carmontelle, 46  
Carracci, A., 6  
Cassas, L.-F., 49-51  
Cavaliere Calabrese, 5  
Cochin, C.-N., 43

## D

Daumier, H.-V., 70  
Ducros, A.-L.-R., 47  
Dumonstier, P., 17

## E

École française, 34, 58  
École italienne, 1

## F

Fragonard, A.-E, 59

## G

Gengembre, J.-Z., 60  
Gibelin, E.-A., 53  
Girodet de Roucy-Trioson, A.-L., 57  
Goeree, J., 24  
Greuze, J.-B., 33  
Guardi, F., 13  
Guercino, F., 4

## H

Harpignies, H.-J., 62  
Helleu, P.-C., 90  
Hirémy-Hirschl, A., 91  
Huet, N. II, 55

## I

Isabey, L.-G.-E., 61

## J

Jongkind, J.-B., 71-75

## K

Kager, J.M., 16

## L

Latombe, A., 18  
de Lairesse, G., 23  
Lebasque, H., 68  
Leclerc, S., 19, 21  
de Lespinasse, L.-N., 48  
L'hermitte, L.-A., 69  
Liotard, J.-E., 31

## M

Maes, G., 27  
Marillier, C.-P., 44  
Michel, G., 64  
Michetti, F.P., 87  
Millet, J.-F., 66, 67  
de Moucheron, I., 26  
Mucha, A., 93

## N

Natoire, C.-J., 36  
de Nittis, G., 89  
Novelli, P.A., 14, 15

## O

Ortmans, F.-A., 65

## P

Pernet, J.-H.-A., 45  
Pierre, J.-B.-M., 38, 39  
Piranesi, G. B., 11  
de Plattenmontagne, N., 22  
Polidoro da Carravaggio, 3  
Preti, M., 5  
Prud'hon, P.-P., 56

## R

Roëttiers, C.-N., 28  
Roux, A.-J.-A., 52

## S

Sand, G., 63

## T

Tiepolo, G.B., 7  
Tiepolo, G.D., 8-10, 12  
Tissot, J.-J.-J., 92, 94  
Trinquesse, L.-R., 29

## V

Van der Meulen, A.-F., 20  
Vernet, A.-C.-H., 54

## Z

Zandomeneghi, F., 76-84  
Zuccaro, F., 2







CHRISTIE'S

9 AVENUE MATIGNON 75008 PARIS